

**RAPPORT
FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30/06/2015**

.....





CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE

Société coopérative à capital variable, établissement de crédit,
Société de courtage d'assurances
Siège social: 4, rue Louis Braille – 35136 Saint Jacques de la Lande
775 590 847 RCS RENNES– APE 6419Z

SOMMAIRE

DECLARATION DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE	4
RESULTATS SOCIAUX	5
RESULTATS CONSOLIDÉS	8
GESTION DES RISQUES	10
DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE	24
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	27
COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2015	35

DECLARATION DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE

.....

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Madame Marie-Françoise BOCQUET, Présidente du Conseil d'Administration et Monsieur Jean-Pierre VAUZANGES, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine, sur la responsabilité du rapport financier semestriel.

I. DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous déclarons assumer la responsabilité du présent rapport et attestons qu'à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes applicables. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine et de l'ensemble des Caisses Locales comprises dans la consolidation. De plus, ce rapport présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

II. LES PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVENUS PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2015

Les faits marquants suivants sont développés dans les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2015.

III. PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES SUR LES SIX MOIS RESTANT DE L'ANNEE 2015

En dépit d'une volatilité des marchés financiers toujours élevée et d'un contexte économique difficile, la Caisse régionale n'identifie pas de nouveaux risques pouvant remettre en cause de manière significative à court terme les perspectives d'évolution des résultats nets sociaux et consolidés.

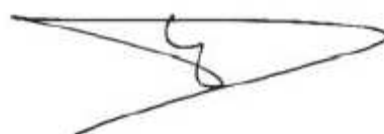
Fait à Rennes, le 28 août 2015

La Présidente du Conseil d'Administration

Le Directeur Général



Marie-Françoise BOCQUET



Jean-Pierre VAUZANGES

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2015



Présentation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'union Européenne et applicables au 30 juin 2015.

RESULTATS SOCIAUX

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Après une hausse de 0,1% au 4^{ème} trimestre 2014, le PIB augmente de 0,6% sur le 1^{er} trimestre 2015. Le pouvoir d'achat des ménages et le taux de marge des entreprises se redressent.

Les prix à la consommation en France enregistrent une hausse de 0,3% sur un an. Cette évolution résulte d'une augmentation des prix dans les secteurs des services (+1,3%), de l'alimentation (+0,4%) et du tabac (+0,3%) alors que les prix des produits manufacturés et de l'énergie reculent respectivement de 0,7% et de 2,8%.

Au 31 mars 2015, le taux de chômage en France est en hausse de 0,2 pt sur un an et atteint 10% de la population active en France. Cependant celui-ci a connu une baisse de 0,1 pt sur le 1^{er} trimestre 2015.

Le CAC progresse de 12,1% depuis le début de l'année (4273 points au 31 décembre 2014, 4790 points au 30 juin 2015). Le CAC a atteint son point haut sur ce semestre le 27 avril (5269 points) et son plus bas le 06 janvier (4084 points).

Les taux court terme ont chuté depuis un an. En effet, l'Euribor 3 mois est passé de 0,30% de moyenne sur le 1^{er} semestre 2014 à 0,02% de moyenne sur le 1^{er} semestre 2015. Il est négatif depuis le 28 avril 2015.

Les taux longs suivent la même tendance. Le TEC 10 est passé de 2,10% en moyenne sur le 1^{er} semestre 2014 à 0,62% de moyenne sur le 1^{er} semestre 2015.

ACTIVITE COMMERCIALE

La Caisse régionale voit son encours de collecte augmenter de 2,8% par rapport à juin 2014 avec :

- Une hausse de la collecte monétaire de 3,6%
- Une stabilité des livrets
- Une progression de l'assurance-vie de 4,6%.
- Un recul sur les valeurs mobilières de 6,7%.

Les réalisations de crédits sont en progression par rapport à 2014 et atteignent 767 millions d'euros contre 710,4 millions d'euros au 30 juin 2014 soit

une hausse de 8%. Les réalisations sont particulièrement importantes sur le secteur de l'habitat particulier (+5,9%) à 445 millions d'euros contre 420,1M€ sur le 1^{er} semestre 2014.

Dans le même temps, les encours de crédits sont en augmentation de 0,4% à fin juin 2015.

TABLEAU D'ACTIVITE (BASE SOCIALE) :

En K€	30/06/2014	30/06/2015	2015/2014
Marge d'intermédiation globale	67 151	64 081	-4,6%
Marge sur Commissions	53 311	57 495	7,8%
Marge sur portefeuille et propre CR	21 533	22 492	4,5%
Marges diverses	- 1 043	- 1 704	63,3%
Produits accessoires	783	911	16,3%
PRODUIT NET BANCAIRE	141 735	143 276	1,1%
Frais de personnel	41 648	41 719	0,2%
Autres frais administratifs	27 820	28 098	1,0%
Dotation aux amortissements	3 498	3 590	2,6%
CHARGES FONCTIONNEMENT NETTES	72 966	73 407	0,6%
RESULTAT BRUT d'EXPLOITATION	68 769	69 869	1,6%
Coût du risque	3 017	4 721	56,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	65 751	65 148	-0,9%
Résultat net sur actif immobilisé	669	854	27,5%
RESULTAT COURANT avant IS	66 421	66 001	-0,6%
Dotation nette au FRBG et provisions réglementées	6 400	4 000	-37,5%
IS	19 382	25 176	29,9%
RESULTAT NET	40 639	36 825	-9,4%
COEX	51,5%	51,2%	

Le produit net bancaire du 1^{er} semestre 2015 s'élève à 143,3 millions d'euros en progression de 1,1% par rapport à 2014. Les principaux éléments constitutifs du PNB évoluent comme suit :

La marge d'intermédiation globale est en recul de 4,6% sur un an. Son évolution se caractérise notamment par :

- Une forte baisse du coût de refinancement des crédits. Le coût des avances globales diminue de 4,7 millions d'euros avec un taux de rendement qui passe de 2,35% à 1,82%. Celui des avances miroirs recule de 1 million d'euros (taux de rendement de 1,50% à 1,37%), des emprunts en blanc de 4,5 millions d'euros (taux de rendement de 1,08% à 0,68%). Dans le même temps, les intérêts perçus sur les crédits reculent de 6 millions d'euros.
- Un fort recul des commissions de collecte. La marge collecte était de 1,8 million en 2014, elle est de -2,2 millions en 2015.
- Une dotation de provision Epargne-Logement d'un montant de 4,6 millions d'euros contre 0,2 million en 2014.

- Une soulte liée aux remboursements d'avances globales en raison de remboursements anticipés de crédits plus importants qu'à l'ordinaire. La hausse de la soulte (4 millions d'euros en 2015 contre 2 millions en 2014) vient annuler la hausse des indemnités de remboursements anticipés (+2,2 millions d'euros).

La marge sur commissions est en hausse de 7,8% sur un an à 57,5 millions d'euros. Cette évolution s'explique notamment par :

- Une hausse du compartiment assurances dommages et prévoyance de 1,7 million d'euros (+38,7%) qui s'explique par de bonnes performances commerciales conjuguées à un boni 2014 lié à une faible sinistralité sur 2014.
- Une hausse des commissions ADI pour 1,2 million d'euros (+8,6%) liée à un recul de la sinistralité en 2014 permettant un boni sur l'année 2015.
- Les autres produits et services (comptes à composer, cotisations cartes, assurance-vie) sont en légère progression.

La marge sur portefeuille progresse de 4,5% sur un an pour atteindre 22,5 millions d'euros en raison de la perception d'un dividende exceptionnel de la filiale Unexo.

Les charges de fonctionnement nettes atteignent 73,4 millions d'euros, en légère hausse de 0,6% par rapport à 2014.

Les frais de personnel sont stables à 41,7 millions d'euros.

Les autres frais administratifs progressent de 1% sur un an à 28,1 millions d'euros et les dotations aux amortissements atteignent 3,6 millions d'euros, en hausse de 2,6% par rapport à juin 2014.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 69,9 millions d'euros en hausse de 1,6% par rapport au 1^{er} semestre 2014.

Le coût du risque s'élève à 4,7 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 3 millions en 2014. Ce coût du risque inclut notamment une provision de 2,7 M€ au titre du déclenchement du mécanisme de garanties Switch. En effet, la baisse au 2^{ème} trimestre 2015 de la valeur globale de mise en équivalence des participations de Crédit Agricole S.A. dans les

Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances, va entraîner un appel en garantie de la part de Crédit Agricole S.A., conformément aux dispositions du contrat.

Le taux de créances douteuses et litigieuses est passé de 2,42% à 2,59% tandis que le taux de couverture de ces créances est passé de 66,27% à 61,86%.

Le résultat net sur actifs immobilisés s'élève à 0,9 million d'euros contre 0,7 millions d'euros en 2014.

La charge fiscale est en hausse de 29,9% par rapport au 1^{er} semestre 2014 à 25,2 M€ en raison, notamment, de l'imposition de l'étalement des indemnités de réaménagement prélevées lors d'une renégociation de crédits et du caractère non déductible de la provision épargne-logement.

En conséquence, le résultat net est en recul de 9,4% sur un an à 36,8 millions d'euros.

RESULTATS CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	30/06/2014 Retraité (1)	2015 / 2014
Intérêts et produits assimilés	157 796	162 820	-3,1%
Intérêts et charges assimilées	-82 866	-90 172	-8,1%
Commissions (produits)	68 572	67 485	1,6%
Commissions (charges)	-13 346	-11 699	14,1%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	407	518	-21,4%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	21 742	16 159	34,6%
Produits des autres activités	1 036	908	14,1%
Charges des autres activités	-2 316	-1 672	38,5%
PRODUIT NET BANCAIRE	151 025	144 347	4,6%
Charges générales d'exploitation	-72 173	-71 037	1,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-2 998	-2 887	3,8%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	75 854	70 423	7,7%
Coût du risque	-4 722	-3 018	56,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	71 132	67 405	5,5%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	
RESULTAT AVANT IMPOT	71 132	67 405	5,5%
Impôts sur les bénéfices	-22 386	-20 467	9,4%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	
RESULTAT NET	48 746	46 938	3,9%
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	48 746	46 938	3,9%

RESULTATS CONSOLIDÉS

❖ LE PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire s'élève à 151 millions d'euros en hausse de 4,6% par rapport au 1^{er} semestre 2014. Il se compose:

Des produits et charges d'intérêts et assimilés. La marge sur intérêts s'élève à 74,9 millions d'euros en hausse de 3,1% par rapport à juin 2014. Cela s'explique, principalement, par une baisse des charges d'intérêts sur opérations internes au groupe Crédit Agricole (-10,7 millions d'euros). Ces dernières correspondent à la charge financière des avances miroirs, globales, traditionnelles et emprunts en blanc.

Des commissions nettes qui s'élèvent à 55,2 millions d'euros en recul de 1% (-0,56 million d'euros) avec notamment une progression des commissions sur moyens de paiements et autres prestations de service (+3,2 millions d'euros en net)

mais un recul sur les opérations internes au Crédit Agricole (-4,5 millions d'euros en net).

Des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat. Ces gains ou pertes correspondent principalement :

- aux plus ou moins-values réalisées sur les achats et ventes de CCI de la Caisse régionale via son contrat de liquidité. Le montant net des plus ou moins-values réalisées au premier semestre 2015 s'élève à 0,2 million d'euros contre 0,4 million d'euros en 2014.
- Au solde des opérations de couvertures pour 0,1 million d'euros.

Des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente. Ils s'élèvent

au 30 juin 2015 à 21,7 millions d'euros contre 16,2 millions d'euros en 2014. Ils se composent :

- Des dividendes reçus pour 13,3 millions d'euros, en hausse de 1,4 million d'euros.
- Des plus-values de cession de titres réalisés sur actifs disponibles à la vente pour 8,5 millions d'euros contre 4,2 millions d'euros en 2014.

Les produits et charges des autres activités. Ils comprennent notamment les plus-values de cession, les loyers et dotations aux amortissements sur les immeubles hors exploitation, les autres produits et charges d'exploitation bancaire et les produits et charges des activités non bancaires. Ils représentent une charge nette de 1,3 million d'euros contre une charge de 0,8 million d'euros en juin 2014.

❖ LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à 72,2 millions d'euros en hausse de 1,6% par rapport à 2014. Les charges de personnel représentent 57,8% du total des charges d'exploitation. Elles sont en hausse de 0,5 million d'euros.

Les impôts et taxes sont en hausse de 21,5% sur un an à 4,5 millions d'euros.

Le coût des services extérieurs et les autres charges générales d'exploitation sont en recul de 0,8% à 26 millions d'euros.

Les dotations aux amortissements sont en hausse de 3,8% à 3 millions d'euros.

❖ DU RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION AU RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 75,9 millions d'euros en hausse de 7,7% avec une progression significative du PNB de 4,6% et une hausse des charges d'exploitation de 1,6%.

Le coût du risque s'élève à 4,7 millions en hausse de 56,46% par rapport à 2014.

La charge fiscale au 30 juin 2015 est en progression de 9,4% à 22,4 millions d'euros.

Le résultat net s'élève à 48,7 millions d'euros en hausse de 3,9%.

STRUCTURE FINANCIERE (SUR BASE CONSOLIDEE)

➤ Les fonds propres :

Le montant des Fonds Propres part du Groupe s'élève à 1 395 millions d'euros au 30 juin 2015, soit une progression de 41,4 millions d'euros depuis le 31 décembre 2014.

Cette progression s'explique par le résultat du semestre pour 48,7 millions d'euros. Viennent en déduction de ces sommes les dividendes versés pour 10,7 millions.

➤ Les ratios prudentiels :

Les Etablissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8%.

Au 30 juin 2015, le ratio phasé transitoire CRD III / CRD IV s'élève à 19,32%.

➤ Les parties liées :

Les informations relatives aux parties liées sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés en Note 2.3.

LE RISQUE CREDIT

❖ OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

La politique de prévention et de suivi des risques de contreparties de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine est basée sur la responsabilisation des acteurs réseau et concilie maîtrise des risques et développement commercial dans le respect de la réglementation.

En 2010, la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine a mis en place un processus risque issu des travaux entre les Caisses régionales Bretonnes afin de :

- Traiter le risque le plus en amont possible dans une logique de « relation durable » ;
- Organiser un traitement personnalisé des clients en difficulté ;
- Améliorer les performances de la Caisse sur les risques de crédit.

❖ GESTION DU RISQUE

La stratégie risque de la Caisse régionale définit la politique générale en matière :

- D'entrée en relation,
- De règles de délégation d'octroi de crédits et paiement,
- De division et de partage du risque en fonction de la qualité du client et du volume des engagements,
- De distribution des prêts à moyen terme et des garanties,
- De crédits de trésorerie,
- De suivi des risques (répartition des clients par marché, suivi des encours consolidés et des opérations spécifiques).

1. ORGANISATION DE LA FONCTION RISQUE ET DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

L'organisation des risques au sein de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine repose sur :

- La mise en œuvre de trois phases de recouvrement : commercial, amiable et contentieux,
- Un traitement du risque spécifique pour chaque marché,
- La volonté de maintenir « une relation durable ».

Sous la responsabilité du Directeur des Risques, de la Qualité et de l'Organisation, le Comité des Risques se réunit mensuellement et le Comité des Grands Risques trimestriellement.

Les objectifs de ces Comités s'articulent autour de deux missions majeures :

- Le suivi et le contrôle des risques de contreparties sur tous les marchés,

- Le niveau et les modalités de provisionnement des créances douteuses et litigieuses.

Au cours de chaque Comité des Risques sont analysés, les tableaux de bord risques, l'examen des dossiers entrés en défaut depuis le dernier comité et le suivi des dossiers examinés au cours des Comités précédents.

Une revue des risques d'un secteur d'agences est réalisée lors de chaque Comité mensuel des Risques.

De même, des Comités Risques spécifiques sont régulièrement organisés sur certaines filières (PIM, LBO, ...). En cas de constat de dégradation sur des secteurs donnés, des comités spéciaux temporaires peuvent être mis en place pour suivre le risque au plus près (exemple : filière lait).

Des revues de portefeuilles sont réalisées 3 fois par an pour les marchés des clientèles de particuliers, des professionnels, de l'agriculture et des Entreprises. Elles ont pour objectif d'analyser les

dossiers sélectionnés à partir de critères tels que le montant de l'EAD et la dégradation de notes. Ces revues permettent :

- de détecter les affaires fragiles,
- d'adopter un positionnement clair sur les dossiers,
- d'assurer un suivi des actions décidées lors des revues précédentes.

Une revue des Grands Engagements est réalisée 2 fois par an sous la responsabilité de la Direction des Risques, de la Logistique et de l'Organisation, et en présence de la Direction Générale. Elle vise à :

- examiner annuellement tous les gros engagements de la Caisse régionale,
- contrôler le respect des règles de la politique crédit,
- d'adopter un positionnement clair sur les dossiers,
- de s'assurer du suivi des actions décidées lors des revues précédentes.

Par ailleurs, la Caisse régionale s'est appuyée sur le système de notation « Bâle II » pour déterminer à l'actif de son bilan des dépréciations sur base collective pour 39,41 millions d'euros au 30 juin 2015 (46,25 millions d'euros au 30 juin 2014).

2. METHODOLOGIE ET SYSTEME DE NOTATION

Le dispositif Bâle II de notation interne de la clientèle de la Banque de Détail et de la Banque de Grande Clientèle est opérationnel depuis 2005. Il permet d'évaluer contrat par contrat le risque pris par la Caisse régionale auprès de ses clients, de globaliser l'ensemble des risques, d'obtenir une vue consolidée des risques encourus par contrepartie ou par groupe de contreparties, et ainsi d'ajuster les provisions. Grâce au dispositif de risques opérationnels, la Caisse régionale peut vérifier son niveau de couverture de risques par les fonds propres. Autorisé fin 2007, le dispositif Bâle II pour la Banque de Détail, a fait l'objet, en 2009, d'une mission de suivi par l'Inspection de la Commission Bancaire.

L'intégration du dispositif Bâle II au sein de la Caisse régionale est suivie dans trois domaines :

- la communication : une grande attention est portée sur le niveau de connaissance pratique de Bâle II par les experts métier (crédit / marketing / réseau) ;
- l'intégration dans les Projets Nationaux (octroi crédits habitats ; octroi crédits à la consommation,...) ;
- l'intégration dans les autres processus opérationnels (distribution des crédits, suivi des risques, provisions et recouvrement, marges crédit).

Les outils LUC (Logiciel Unique de Cotation) et OCE (Outillage Clientèle Entreprise) déterminent, pour chaque contrepartie, le montant de la perte attendue en cas de défaut, comme l'impose Bâle II dans sa méthodologie pour apprécier le risque lié au crédit.

3. MECANISMES DE REDUCTION DU RISQUE DE CREDITS

Dans le cadre de sa politique risque, la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine se contre-garantit auprès d'autres établissements de crédit pour 174,79 millions d'euros au 30 juin 2015 (186,59 millions d'euros au 30 juin 2014). Elle bénéficie par ailleurs de garanties reçues de l'Etat ou d'organismes para publics tels que le FGAS pour assurer le risque de contreparties sur les prêts à taux 0% et les prêts PAS.

Ces engagements reçus s'élèvent à 484,92 millions d'euros au 30 juin 2015 (482,34 millions d'euros au 30 juin 2014).

Enfin, la Caisse régionale mène une politique dynamique de couverture de ses prêts habitats via l'organisme de caution mutuelle du groupe Crédit Agricole, la CAMCA à hauteur de 2,244 millions d'euros en 2015 contre 2,094 millions d'euros au 30 juin 2014.

(Voir Note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 30/06/2015)

Par ailleurs, la Caisse régionale n'a pas recours aux instruments dérivés de crédit.

4. LES CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES

L'encours des créances douteuses et litigieuses s'élève à 219,8 millions d'euros à fin juin 2015 contre 204,7 millions d'euros à fin juin 2014. Le taux des créances douteuses et litigieuses évolue peu, à

2,58% contre 2,42% en juin 2014. Le taux de couverture par les dépréciations traduit la politique prudente de gestion des risques à 61,86% contre 66,27% en juin 2014.

❖ EXPOSITION

Exposition par agent économique

Ce tableau repris de la note 5.3 bis de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2015 montre l'exposition par agent économique de l'encours de prêts et créances.

Depuis le 31 décembre 2014, ces encours progressent de 0,8% pour la « clientèle de détail » et se replient de 3,26% « pour les Grandes Entreprises ».

La « clientèle de détail » et les « grandes entreprises » représentent respectivement 78,1% et 15,8% de l'encours brut total.

(en milliers d'euros)	30/06/2015				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	512 182	/	/	/	512 582
Banques centrales	/	/	/	/	0
Etablissement de crédit	13 239	/	/	/	13 239
Grandes entreprises	1 350 905	81 698	62 119	21 462	1 267 324
Clientèle de détail	6 674 486	138 123	73 858	73 235	6 527 393
Total * (1)	8 550 812	219 821	135 977	94 697	8 320 138
Valeurs au bilan					8 320 138

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 47 101 milliers d'euros.

(1) Au 30/06/2015 les montants indiqués incluent les créances rattachées.

(en milliers d'euros)	31/12/2014				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	558 951	/	/	/	558 951
Banques centrales	/	/	/	/	0
Etablissement de crédit	3 189	/	/	/	3 189
Grandes entreprises	1 396 421	86 241	62 437	12 079	1 321 905
Clientèle de détail	6 624 573	140 570	75 099	81 215	6 468 259
Total * (1)	8 583 134	226 811	137 536	93 294	8 352 304
Valeurs au bilan					8 352 304

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 40 252 milliers d'euros.

(1) Au 31/12/2014 les montants indiqués incluent les créances rattachées.

❖ COUT DU RISQUE (DONNEES IFRS)

Le coût du risque s'élève à -4,722 millions d'euros au 30 juin 2015 contre -3,018 millions d'euros au 30 juin 2014. Il se compose notamment de dotations nettes sur les provisions sur prêts et créances pour 5,204 millions d'euros (dont 2,7 millions d'euros au

titre du déclenchement du Switch – voir explications p.7), de dotations nettes sur engagements par signatures pour 1,348 million d'euros, et de reprises nettes pour risques et charges pour 1,816 million d'euros.

LE RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des

actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

La Caisse régionale n'est pas éligible à l'adéquation des fonds propres au titre de ses activités de marché.

❖ OBJECTIFS ET POLITIQUE

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat.

La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

La Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation.

❖ GESTION DU RISQUE

Le contrôle des risques de marché du groupe Crédit Agricole S.A. est structuré sur deux niveaux distincts mais complémentaires :

Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.

Au niveau de la Caisse régionale : Le Middle-Office (interface entre le Front et le Back-Office) réalise les contrôles de second degré premier niveau (2.1). Un Responsable des Risques et Contrôles Permanents (RCPR) pilote et contrôle les

risques de marché de second degré deuxième niveau (2.2) issus des activités avec l'appui d'un contrôleur central des risques financiers. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Les organes de suivi des risques du groupe Crédit Agricole sont les suivants :

- Le Comité des Risques Groupe (CRG),
- Le Comité de suivi des Risques des Caisses régionales (CRCR),
- Le Comité Normes et Méthodologies.

❖ ORGANISATION DU SUIVI DES RISQUES DE MARCHÉ

Le Conseil d'administration, organe délibérant se prononce sur la politique financière, le niveau de tolérance au risque, son périmètre d'application,

ainsi que l'adéquation des risques pris aux dispositifs d'identification, de mesure et de gestion des risques financiers.

En effet, la politique financière lui est présentée annuellement pour validation, complétée d'un avis du RCPR.

En cours d'exercice, le Conseil d'Administration est tenu informé de l'évolution des différents indicateurs de risque, du respect des limites et des mesures prises en cas de dépassement de seuils d'alerte ou d'impact défavorable des scénarios de stress sur les comptes de la Caisse régionale. Il approuve toute modification substantielle des méthodologies internes à la Caisse régionale.

La politique financière est définie par le comité financier. Ce dernier est composé des personnes suivantes :

- Directeur Général,
- Directeur Général Adjoint,
- Directeur Finances,
- Responsable du service Finances et Contrôle de Gestion et ses équipes,
- Responsable du Pôle Gestion Financière et ses équipes,
- RCPR et contrôleur comptable et financier,
- Responsable du Service Comptabilité Générale
- Middle-Office.

Le Comité Financier pilote et met en œuvre la politique financière validée par le Conseil d'Administration en matière de :

- Gestion du portefeuille Fonds Propres
- Politique de couverture du risque de taux
- Politique de gestion de la liquidité (refinancement ...)
- Tout autre sujet en lien avec la Gestion Financière.

De plus, il propose un avenant à la politique financière validée par le Conseil d'Administration en cas de volonté de souscrire ou de mettre en place de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

La participation du RCPR et du contrôleur financier apporte un double regard et émet un avis motivé sur les propositions de la Direction financière. Ils participent également aux travaux préparatoires dans le cadre d'un pré-comité.

L'organisation opérationnelle retenue par la Caisse régionale respecte les principes de séparation des fonctions d'engagement des opérations, de celles d'enregistrement et de suivi.

❖ METHODOLOGIE DE MESURE DES RISQUES DE MARCHE

L'encadrement des risques de marché de la Caisse régionale repose sur une combinaison d'indicateurs de risques, donnant lieu à encadrement par des limites et/ou seuils d'alerte : la VaR (Value at Risk), un scénario de stress et des indicateurs complémentaires.

Calcul de VaR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la CR retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

Pour la Caisse régionale d'Ille et Vilaine, la VaR 1 mois à 99% fournit la baisse de plus-values latentes et donc l'impact sur les fonds propres dans 99% des cas sur un horizon de 1 mois. L'outil utilisé est l'E-VaRisk, outil développé par la recherche d'AMUNDI et mis à la disposition des Caisses régionales. La VaR du portefeuille de la Caisse régionale s'élève à 2,71 millions d'euros au 30 juin 2015. Le niveau de VaR au 31 décembre 2014 s'établissait à 4,43 millions d'euros.

Le niveau de VaR est en hausse. Cette variation s'explique par la constitution de réserves LCR. En effet, les OPCVM Monétaires ont été arbitrés pour souscrire des OPCVM Obligataires éligibles aux réserves LCR.

Stress scénarii :

Le deuxième élément quantitatif, « stress scénarii », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

Ces calculs de scénarii de stress, conformément aux principes du groupe, simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires.

Les scénarii historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé.

Les scénarii hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes.

Les scénarii adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarii sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés. La sensibilité par facteur de risque se mesure au travers du scénario de stress utilisé dans le Groupe.

Ce scénario a été revu en mars 2011 prenant en compte les crises récentes (subprime / faillite de Lehman / dettes souveraines) : Actions : -35% ;

Taux : +244 bps ; Alternatif : -10%, Convertible : -14%.

En appliquant ce stress scénario sur le portefeuille au 30 juin 2015, la variation totale du portefeuille serait de -15,5 millions d'euros. Le stock de PMVL ne serait plus que de 16,1 millions d'euros (au lieu de 31,6 millions d'euros au 30 juin 2015).

❖ DISPOSITIF DE LIMITES DE SEUILS D'ALERTE

Les limites sont revues chaque année par le Conseil d'Administration. La dernière révision a été réalisée le 19 décembre 2014.

Les limites globales encadrant les risques sont complétées par des limites opérationnelles et/ou des seuils d'alerte, afin de maintenir les expositions conformes à ces règles internes.

Il est utile de compléter le dispositif de limites globales avec des seuils d'alerte. L'atteinte de ces derniers doit conduire à une analyse de la situation donnant lieu à une décision motivée. Celle-ci peut être soit une confirmation de la décision de gestion initiale, soit être sa modification.

Le dispositif d'alerte repose sur 2 types de limites :

- Limites globales : en cas de dépassement, le Conseil d'Administration et le Comité Financier sont alertés.
- Limites opérationnelles : en cas de dépassement, le Comité Financier est alerté.

La Caisse régionale a défini un dispositif de 5 limites (limites sur le portefeuille de Titres de Placement dans sa globalité), elles sont fixées en fonction de la capacité de la CR à absorber un choc de marché.

1. Limite en perte en cas de scénario adverse

Limite opérationnelle : 25 M€ (soit environ 42% du résultat 2014)

Limite globale : 30 M€ (soit environ 50% du résultat 2014).

2. Limite en VaR 1 mois

Limite opérationnelle : 7 M€ (soit environ 12% du résultat 2014)

Limite globale : 9,5 M€ (soit environ 16% du résultat 2014)

3. Limite en allocation d'actifs en VaR 1 mois

Un calcul de VaR est effectué mensuellement par classe d'actifs :

	Limite par actif	Limite opérationnelle en VaR _{99%} 1 mois	Limite globale en VaR _{99%} 1 mois
Monétaire	100%	-7,0 M€	-9,5 M€
Monétaire dynamique	95%	-5,7 M€	-9,1 M€
Obligations	80%	-5,6 M€	-7,6 M€
Convertible	50%	-3,5 M€	-4,8 M€
Actions	75%	-5,3 M€	-7,2 M€
Gestion alternative	5%	-0,4 M€	-0,5 M€

4. Limite sur Résultat Economique sur le portefeuille de placement

Résultat économique = Δ +/- values latentes sur les titres de placement + +/- values externalisées + revenus sur titres de placement

- Limite opérationnelle : -3 M€
- Limite globale : -4,5 M€

5. Limite mensuelle sur Résultat Economique sur portefeuille

Limite opérationnelle : 1 M€

En des alertes de performance par support d'investissement sont communiquées aux membres du Comité Financier.

❖ RISQUES ACTION

Le risque action trouve son origine dans les activités de trading et arbitrage sur actions, dans le portefeuille de placement investi en actions, ou encore dans les actions d'autocontrôle.

Risques sur actions provenant des activités de trading et d'arbitrage : Les encours d'actifs financiers détenus à des fins de transaction sont

détaillés au paragraphe 6.2 des Comptes annuels sur base consolidée au 31 décembre 2014.

Risques sur actions provenant des portefeuilles de placement : Le portefeuille de placement de la Caisse régionale ne contient pas d'action en direct mais seulement des indexations de performances. L'encours au 30 juin 2015 s'établit à 12 millions

d'euros, soit environ 2 % du portefeuille d'excédents de Fonds Propres gérés, un suivi mensuel est reporté à la Direction Générale.

Actions d'autocontrôle :

Au 30 juin 2015, la Caisse régionale détient une partie de ses Certificats Coopératifs

d'Investissement (CCI). Ils ont été acquis en partie dans le cadre d'un contrat de liquidité. Le nombre de CCI détenus à ce titre s'élève à 18 262 au 30 juin 2015 (soit 0,8% du nombre total de CCI de la CR Ille et Vilaine).

GESTION DU BILAN

❖ LE RISQUE DE TAUX D'INTERET GLOBAL :

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le

cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book").

1. OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET POLITIQUE

La Caisse régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et hors bilan hors trading.

L'exposition à la hausse/baisse des taux est calculée mensuellement selon la méthode d'agrégation des gaps taux fixe et inflation, qui donne le gap global en approche statique. Le calcul de l'exposition est réalisé à partir des outils, des hypothèses et modèles d'écoulement utilisés par le groupe Crédit Agricole.

L'outil utilisé est l'outil groupe CRISTAUX 2 depuis le comité financier du 9 mars 2009.

Les sources de données alimentant l'outil sont essentiellement des alimentations automatiques : STRADA, CAPIC, KTP, CARISTO et pour le reste des agrégats manuels (rejets crédits, Avances Miroirs Structurées, production engagée non versée...).

Les conventions d'écoulement retenues sont celles du groupe Crédit Agricole à l'exception de deux lois locales. Les remboursements anticipés sur Crédits Habitat à taux fixe et sur Dépôt à Terme Moyen Long Terme (>1an) bénéficient d'un modèle d'écoulement interne à la CR 35. Les hypothèses locales de remboursements anticipés sont les suivantes:

- Crédits (convention validée en Comité Financier le 25 février 2015) : 5,5 % en 2015, 4,0 % en 2016 et taux structurel de 3,5 % sur les années suivantes,
- DAT MLT (convention validée en Comité Financier le 28 avril 2015) : 9,4 % sur l'année 1, 7,4% en année 2, 4,5 % en année 3 et 3 % sur les années suivantes.

2. GESTION DU RISQUE

La Caisse Régionale veille à optimiser la contribution de la marge de transformation à son résultat tout en limitant les risques qui pourraient mettre en cause son équilibre financier.

Elle profite des latitudes de gestion offertes par le dispositif de limite de RTIG pour lui permettre d'avancer ou de retarder la couverture des postes de bilan pour adapter au mieux leur adossement au contexte économique et de de marché.

Ces stratégies sont étudiées chaque mois en Comité Financier, et adaptées le cas échéant aux évolutions constatées. La composition et les attributions du Comité Financier sont décrites au paragraphe « Risques de marché ».

Le dispositif de limite doit être réexaminé et le cas échéant modifié, une fois par an. Le Conseil d'administration du 19 décembre 2014 a validé le dispositif de limite suivant:

Limite sur exposition synthétique - VAN		Limites CASA	Limites CR35 2015 FP prudeniels 30/06/2014 : 937 millions d'euros
Ratio en % des Fonds Propres « Limite VAN » globale sur les années 1 à 30 en millions d'euros		10%	8 % 75 millions d'euros
Ratio en % des Fonds Propres « Limite VAN » opérationnelle sur les années 1 à 30 en millions d'euros			7 % 66 millions d'euros
Limites sur exposition synthétique - Montant		Limites CASA	Limites CR35 2015 PNB d'activité budgété : 237 millions d'euros
Impact max d'un choc de 200 bp rapporté au PNB d'activité « Limites Gaps » globales en millions d'euros	Année 1 et 2	5% 600 millions d'euros	4% (80% limite CA sa) 480 millions d'euros
	Année 3 à 15	4% 480 millions d'euros	3,2% (80% limite CA sa) 380 millions d'euros
Impact max d'un choc de 200 bp rapporté au PNB d'activité « Limites Gaps » opérationnelles en millions d'euros	Année 1 et 2		3,5% (70% limite CA sa) 420 millions d'euros
	Année 3 à 15		2,4% (60% limite CA sa) 290 millions d'euros

Limite opérationnelle sur le gap équivalent delta :

Limite sur exposition équivalent delta (bilan capé)		Limites CASA	Limites CR35 2015 FP prudeniels 30/06/2014 : 937 millions d'euros
Ratio en % des Fonds Propres « Limite VAN » opérationnelle sur les années 1 à 30 en millions d'euros		Néant	1% 10 millions d'euros

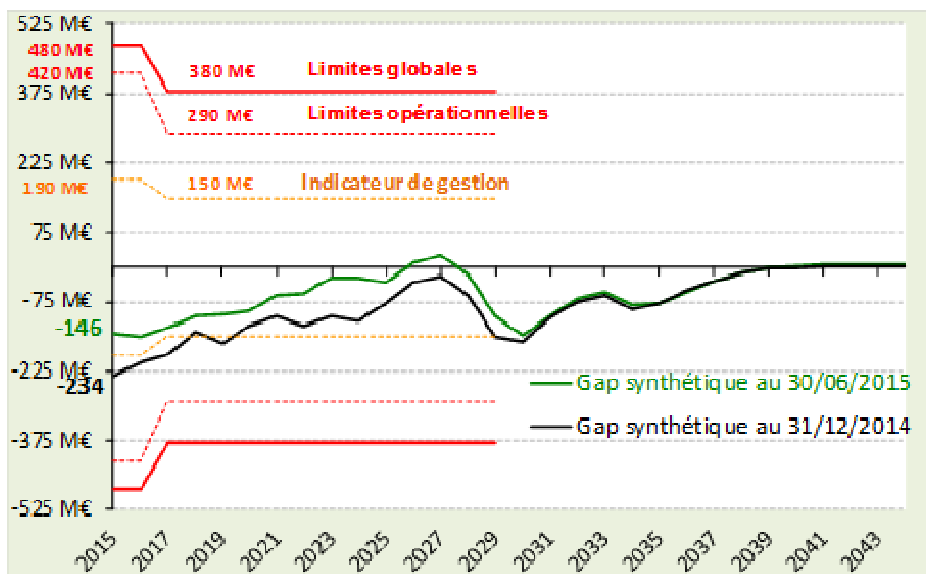
En complément des limites globales et des limites opérationnelles, la sensibilité du PNB d'activité sur 1 an glissant à une baisse ou une hausse de taux de

1% est présentée trimestriellement en comité financier.

3. EXPOSITION

L'impasse taux fixe au 30 juin 2015 atteint -146 millions d'euros sur l'année 1, elle respecte la limite

globale à 480 millions d'euros ainsi que la limite opérationnelle à 420 millions d'euros.



Sensibilité de la VAN à un choc de +/- 200 bp rapportée aux Fonds Propres (sur 30 ans)

30/06/2015		31/12/2014		Limites opé.	Limites Globales	Limites Bâle II
+ 200 bp	- 200 bp	+ 200 bp	- 200 bp			
-3,3%	4,1%	-5,6%	6,8%	7%	8,0%	+/- 20%
-31 M€	38 M€	-53 M€	63 M€	66 M€	75 M€	

❖ LES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT

1. GESTION DU RISQUE

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

Depuis le 30 juin 2010, le Crédit Agricole applique la méthode standard définie par l'ACPR. Cette réglementation est basée sur le périmètre social de la Caisse régionale et impose la remise de 3 reportings à CASA :

- D'un coefficient normalisé de couverture des exigibilités par des liquidités à 1 mois qui doit à tout moment être supérieur à 100%.

- D'un tableau prévisionnel à une semaine des flux de trésorerie.
- D'un tableau de suivi du coût des refinancements obtenus au cours du trimestre écoulé suivant la maturité des financements, le montant total et le nombre de financements.

Le coefficient de liquidité réglementaire mesure la capacité d'un établissement de crédit à faire face, pendant un certain délai, à une brusque interruption de tout ou partie de ses ressources. Pour piloter ce ratio un accord de refinancement de 300 millions d'euros est en vigueur jusqu'au 1^{er} octobre 2015.

Dans le cadre de la réforme Bale III, comme l'ensemble des groupes bancaires Européens, le groupe Crédit Agricole est assujéti par le règlement N°575/2013 du Parlement européen et du conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et

modifiant le règlement (UE) n°648012 à la remise de reportings relatif au LCR (Liquidity Coverage Ratio) et NSFR (net stable funding ratio) et définis par l'EBA.

Le groupe Crédit Agricole remet ces reportings depuis l'arrêté du 31 mars 2014.

La mise en place des reportings LCR et NSFR ne dispense pas les établissements de crédit de maintenir un système interne de gestion du risque de liquidité (cf. directive 2013/36/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013).

Le Crédit Agricole a opté pour l'application d'une approche avancée (normes internes) dont les principaux indicateurs sont :

Court Terme :

- Structure minimale du refinancement Court Terme
- Réserves de liquidité
- Stress global et stress idiosyncratique (c'est à dire spécifique au Groupe Crédit Agricole)

Long Terme :

- Concentration des échéances du refinancement Long Terme
- Risque de prix en cas de hausse du spread d'émission sur la position de transformation en liquidité

2. METHODOLOGIE

Le ratio standard de liquidité et le LCR sont calculés mensuellement.

Une limite CT est calculée et transmise par Crédit agricole SA semestriellement.

3. EXPOSITION

Au 30 juin 2015, le ratio standard de liquidité de la Caisse régionale s'élève à 139%. Le niveau du ratio LCR comptable à fin juin est de 81,10% pour une cible réglementaire de 60% à partir du 1^{er} octobre 2015.

4. POLITIQUE DE COUVERTURE

Les instruments financiers désignés comme instruments de couverture sont pour la CR35 des swaps de taux d'intérêt. Ces swaps sont réalisés pour couvrir des crédits clients spécifiques (swap de micro-couverture) ou réalisés dans le cadre de la

Sur la liquidité moyen long terme, Crédit Agricole SA facture aux Caisses régionales le déficit généré au sein du groupe (différentiel entre les avances miroirs et les avances globales).

Un point liquidité est donc réalisé mensuellement par l'unité Pilotage Finance Contrôle de Gestion et présenté en Comité Financier.

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse régionale se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole S.A. ou en interbancaire, via la mise en place d'un programme d'émission de Titres de Créances Négociables. La Caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle, a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole S.A. sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances Globales (50% des prêts de durée initiale supérieure ou égale à 2 ans).

Les plafonds d'encours du programme d'émission de TCN validé par le Conseil d'Administration du 27 février 2015 sont 1 000 millions d'euros pour les CDN et 600 millions d'euros pour les BMTN (dont 100 millions d'euros de BMTN subordonnés).

Les indicateurs CT et MLT sont calculés mensuellement par le biais de l'outil New-deal.

La facturation sur le déficit Epargne/avances est générée par des strates mensuelles au coût de liquidité de marché du spread 5 ans.

La limite de liquidité CT est de 839 millions d'euros à compter du 1^{er} juillet 2015 (valable sur S2 2015), elle était du même montant sur le 1^{er} semestre 2015.

gestion du risque de taux d'intérêt global (swap de macro-couverture).

Une documentation macro et micro-couverture est réalisée trimestriellement.

LES RISQUES OPERATIONNELS

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe et de la Caisse régionale. Le dispositif est animé par le Manager des risques opérationnels de la Caisse régionale, rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité Risque Opérationnel réuni deux fois par an, dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse régionale. Le Management du Risque Opérationnel intervient ponctuellement auprès des Comités de Contrôle Interne et de Direction.

L'organe exécutif est par ailleurs informé à minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant (Conseil d'administration et Comité d'audit et des comptes) est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et des événements marquants du dispositif. Il valide annuellement le seuil réglementaire d'incident significatif de risques opérationnels, les limites d'appétence aux risques décidés en comité risques opérationnels, ainsi que les modifications de la politique risques opérationnels de la Caisse régionale, conformément à la réglementation prudentielle.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse régionale, y compris les pôles de coopération hébergés dans d'autres Caisses régionales. Les filiales sont dotées de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance. Il repose sur 3 piliers :

- Une collecte d'incidents alimentant la base statistique du dispositif (historique de 6 années), réalisée mensuellement auprès de l'ensemble des unités du périmètre y compris les pôles de coopération hébergés dans d'autres Caisses régionales.

- Une cartographie des risques, actualisée annuellement sur la quasi-totalité des processus sur l'applicatif groupe Europ@. La campagne de mise à jour au titre de l'exercice 2015 est démarrée et s'achèvera le 31 Janvier 2016.
- Une évaluation de scénarii majeurs de risques opérationnels choisis dans la liste proposée par le groupe. Les scénarii retenus pour notre Caisse régionale font l'objet d'une analyse et d'une estimation chiffrée des sévérités et des fréquences probables de survenance. Les valeurs obtenues jouent un rôle prépondérant dans le calcul de l'exigence de Fonds Propres de la Caisse Régionale au titre des risques opérationnels.

La méthode retenue pour le calcul de l'exigence de fonds propres de la Caisse régionale au titre des risques opérationnels est la méthode AMA (approche mesure avancée).

Le modèle utilisé est le modèle du groupe Crédit Agricole, validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe et proposé à l'accord de l'autorité de contrôle prudentiel et de régulation.

Il a pour objectifs principaux :

- D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.
- De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.
- De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Le modèle AMA de calcul des fonds propres est fondé sur un modèle actuariel de type « lost distribution approach ».

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont:

- Intégration dans la politique de risques ;
- Pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;

- Caractère pédagogique, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;
- Robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs de la réglementation Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an ; prise en compte des données internes,

des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique, ...).

Ce dispositif s'accompagne de manière formelle et conforme à la réglementation de réunions de présentation/sensibilisation à destination des acteurs concernés rappelant les différentes modalités de déclarations des Risques opérationnels et exposant les évolutions réglementaires.

LES RISQUES DE NON-CONFORMITE

L'organisation de la gestion des risques de non-conformité s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale est rattaché au responsable du Contrôle Permanent de la Caisse régionale.

Le responsable du Contrôle de la Conformité rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne et Comité risques opérationnels

Le risque de non-conformité est défini par la Caisse régionale comme toute violation d'un texte réglementaire ou d'une règle interne applicable à la Caisse régionale, en sa qualité d'établissement de crédit, de courtier en assurance ou de prestataire de service d'investissement, induisant un risque de sanction judiciaire, de perte financière ou de risque d'image.

Les domaines visés concernent donc principalement :

- les activités de services d'investissement, tant pour la protection de l'intégrité des marchés que pour la protection de la clientèle,
- l'activité de démarche commerciale dans son ensemble, avec pour objectif le contrôle du respect de l'intérêt du client (réglementation MIF sur le conseil en investissement, démarchage bancaire ou financière, intermédiation en assurance, protection du consommateur,

protection de l'emprunteur, réglementation informatique et libertés, etc...),

- la prévention du risque de blanchiment, et du risque de fraude externe ou interne,
- le respect de toute autre réglementation bancaire ou règle interne de déontologie du ressort de la conformité (hors fiscalité et droit du travail).

La prévention du risque de non-conformité est supervisée par le responsable du Contrôle de la conformité, en liaison avec le responsable du service Contrôle permanent, le Manager des risques opérationnels et le responsable du Contrôle périodique. Son rôle consiste à prévenir et à contrôler les risques de non-conformité tels que définis ci-dessus. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, plan de mise en conformité de l'ensemble des ouvertures de compte, etc....

Sur le premier semestre 2015, un nouvel effectif a été affecté au contrôle de la conformité et de la sécurité financière, afin de renforcer la prévention du risque de non-conformité notamment.

Concernant l'activité de service d'investissement, la directive MIF, intégrée dans nos procédures de commercialisation d'instruments financiers depuis le 1er novembre 2007, fait l'objet de contrôles réguliers sur son application. De plus, un plan

d'action est actuellement piloté par le groupe, afin de mettre à jour les contrats d'ouverture de compte titre au regard de la MIF. Ce plan d'action fait l'objet d'un suivi renforcé par la Direction bancaire, en lien avec le contrôle de conformité. Les formations du réseau d'agences et de pôles professionnels sur le premier semestre 2015 ont porté sur la réglementation « droit au compte », « sanctions internationales et respect des embargos », « directive MIF et commercialisation des parts sociales », « prévention du blanchiment et du terrorisme ». De manière préventive également, une formation Conformité est dispensée à l'embauche de l'ensemble des conseillers commerciaux et la communication interne met régulièrement l'accent sur l'obligation d'être en adéquation entre le produit vendu et le besoin du client. Enfin, la nouvelle réglementation concernant la certification AMF des vendeurs est intégrée dans les procédures de la Caisse régionale et l'option choisie est d'y inclure l'ensemble des conseillers commerciaux en lien avec la clientèle. Chaque nouvel embauché concerné bénéficie donc systématiquement d'une formation interne, en vue de sa certification professionnelle au regard de la réglementation AMF.

La directive Abus de marché fait l'objet d'un contrôle régulier par le Responsable de la Conformité des services d'investissement grâce à l'outil groupe Actimize de détection automatique des opérations atypiques, qui a fait l'objet de montées en gamme régulières afin d'affiner cette surveillance. En outre, la surveillance des opérations sur titres des « personnes concernées » au sens du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (salariés et administrateurs) est intégrée à cet outil de surveillance et fait l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier à l'organe central.

Dans le cadre de la lutte anti-blanchiment, le Groupe Crédit Agricole a décidé la mise en conformité de la Banque de détail à la directive européenne du 26 octobre 2005 avec une solution uniforme pour l'ensemble des Caisses régionales, par la mise en place de l'outil de détection NORKOM. La troisième directive de lutte contre le blanchiment (transposée par l'ordonnance du 30 janvier 2009 et ses décrets d'application) a également été intégrée dans les procédures en 2009, et fait l'objet de montées en gamme régulières avec l'intégration de scénarios de prévention de la fraude. Les dernières évolutions ont notamment permis d'améliorer l'approche par risques de l'outil de détection.

Enfin, la prévention du risque de fraude interne fait partie du plan de contrôle de la Caisse régionale,

sous la responsabilité du responsable du Contrôle de la conformité, en charge de la coordination de la prévention de la fraude.

Concernant les procédures relatives à la conformité, tous les nouveaux produits commercialisés par la Caisse régionale sont soumis à l'avis préalable du responsable du Contrôle de la conformité qui contrôle le respect des conditions émises par le groupe (30 avis formalisés sur le premier semestre concernant des nouveaux lancements commerciaux).

Le responsable du Contrôle de la conformité centralise par ailleurs les dysfonctionnements significatifs de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine, en prévention du risque de non-conformité, au travers notamment des informations remontées par le service en charge des réclamations (comité Qualité client trimestriel, et suivi mensuel des réclamations reçues au siège).

Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.

L'évaluation des risques de non-conformité s'appuie pleinement sur les outils déjà existants en matière de risques opérationnels.

Les outils de cartographie des risques et de collecte des pertes utilisent un référentiel national comportant différents types de risques, notamment : les risques d'interruption de processus, les risques opérationnels, les risques liés à la santé et à la sécurité des travailleurs, et les risques de non-conformité.

Le choix a été fait d'intégrer la cartographie des risques de non-conformité dans la cartographie des risques opérationnels.

Dans un premier temps, le Management du risque opérationnel coordonne la cotation des risques opérationnels et fait valider la cartographie des risques opérationnels par le management.

Dans une deuxième étape, le responsable du Contrôle de la conformité est responsable de l'appréciation finale des risques de non-conformité.

Pour apprécier les principaux risques de manière cohérente, le Groupe a sélectionné les risques de non-conformité prioritaires relatifs aux réglementations en vigueur.

Enfin, la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité intègre l'évaluation du risque de réputation (impact non financier).

Suite à l'analyse de la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité, les processus présentant les niveaux de risques les plus élevés sont sélectionnés pour faire l'objet d'un plan d'actions de diminution ou suppression du risque.

Des axes d'amélioration ont ainsi été identifiés en matière de conformité des ouvertures de comptes de dépôt, de qualification des clients détenteurs de

comptes titres, et de protection de la clientèle notamment. Les plans d'actions sont élaborés en relation avec le responsable de la conformité (Plan de mise en conformité du stock, et contrôle des nouveaux contrats ouverts), et avec un suivi de la Direction conformité de Crédit Agricole SA.

DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est exposé dans le rapport annuel du Président du Conseil d'administration pour 2014 et n'a pas fait l'objet de modification notable en 2015.

Le Rapport Annuel sur le Contrôle Interne relatif à l'exercice 2014 a été présenté au conseil d'administration du 24 avril 2015.

LE CONTROLE PERMANENT

❖ DISPOSITIF DE CONTROLE PERMANENT

Au sein des services et du réseau d'agences, des manuels de procédures décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents ; ils portent notamment sur le respect des limites, de la politique risque, des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, le respect de la réglementation spécifique à certains produits, etc.

Le dispositif couvre tous les services. Des contrôles permanents sont réalisés par les unités opérationnelles elles-mêmes. Ces contrôles peuvent être intégrés dans le traitement des opérations (1er degré) ou exercés par des unités ou personnes indépendantes des unités opérationnelles mentionnées ci-avant ou distinctes de celles ayant effectué les contrôles de premier degré (2ème degré).

L'automatisation des reportings de contrôles a été réalisée avec l'intégration d'un nouvel outil groupe de saisie des contrôles permanents : SCOPE (Système de Contrôles Permanents)

Cet outil national a été mis à disposition de la Caisse régionale en septembre 2008 afin de permettre la remontée des contrôles locaux (siège et agences) auprès du contrôle permanent.

Il a été déployé sur la totalité des agences en 2008 et sur les unités du siège début 2009. Dans le cadre de la mise en œuvre des modifications du règlement 97-02 sur le contrôle interne, les unités spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau, indépendantes des unités opérationnelles, intervenant sur les principales familles de risques encourus par la Caisse régionale, sont regroupées sous l'autorité du responsable du Contrôle permanent. Un responsable du Contrôle de la Conformité est rattaché à celui-ci.

Les résultats des contrôles sont formalisés par des reportings et les anomalies détectées par ces moyens font l'objet de plans d'actions correctrices gérés également dans l'outil SCOPE.

L'ensemble de ce dispositif fait l'objet d'adaptations régulières du fait des évolutions réglementaires et des risques opérationnels détectés.

❖ DES DISPOSITIFS DE CONTROLES PARTICULIERS

Le dispositif de contrôle permanent recouvre également des dispositifs de contrôle particuliers en conformité avec la réglementation bancaire et financière. Il s'agit des domaines suivants :

- les systèmes d'informations, pour lesquels des procédures et contrôles visent à assurer un niveau de sécurité satisfaisant. Une mesure du niveau de sécurité est régulièrement réalisée et les insuffisances relevées font l'objet de plans d'améliorations.
- le déploiement et le test de plans de continuité d'activités intégrant les plans de secours

informatiques et les actions menées en lien avec les travaux de « cartographie des risques » dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « Bâle II ». Un Plan de Repli Utilisateur est opérationnel sur le site de PLOUFRAGAN dans les Côtes d'Armor en coopération avec les 3 autres Caisses régionales bretonnes. Un test en conditions réelles a été réalisé en juin 2015 avec la mobilisation de 40 collaborateurs.

- l'encadrement des prestations de services « essentielles » externalisées, pour lesquelles une actualisation des contrats de sous-traitance

- et des procédures de contrôle a été mise en œuvre.
- la prévention et le contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et à la lutte contre le financement du terrorisme. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, plan de mise en conformité de l'ensemble des ouvertures de comptes, etc....
 - La directive MIF, intégrée dans nos procédures de commercialisation d'instruments financiers depuis le 1er novembre 2007. De plus, le système informatique a été optimisé afin d'assurer le respect de la directive MIF lors de toute ouverture de comptes-titres et lors de l'activité de conseil en investissement sur instruments financiers (blocage informatique en l'absence de renseignement sur la compétence et l'expérience du client). Enfin, un bagage de formation a été présenté à tous les conseillers commerciaux au mois de février 2015 afin de rappeler les règles essentielles issues de la directive MIF : elle met notamment l'accent sur l'obligation d'être en adéquation entre le produit vendu et le besoin du client et de disposer d'un dossier client complet.
 - L'outil groupe (Actimize) de détection automatique des opérations suspectes en matière d'abus de marché est en place depuis le 1er octobre 2007 et a été enrichi du suivi des « personnes concernées » au sens du règlement général AMF.
 - Dans le cadre de la Lutte Anti blanchiment, le groupe Crédit Agricole a décidé la mise en conformité de la Banque de détail à la directive européenne du 26 octobre 2005 avec une solution uniforme pour l'ensemble des Caisses régionales, par la mise en place de l'outil NORKOM. Chaque jeune embauché (CDI ou CDD) bénéficie d'une formation « Lutte Anti-Blanchiment » préalablement à son embauche.
 - Tous les nouveaux produits sont soumis à avis préalable du Responsable de la Conformité qui centralise par ailleurs les dysfonctionnements significatifs de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine.
 - Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.
 - La Caisse régionale dispose d'une structure dédiée aux risques opérationnels (collecte et cartographie). Chaque unité met en place des plans d'action afin de limiter les risques identifiés.

❖ DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière est décrit dans le rapport annuel 2014. Il s'appuie sur un contrôle central de 2ème degré rattaché au contrôle permanent.

Un comité d'audit et des comptes a été mis en place en 2009 en application de l'ordonnance n°2008-1278 du 8 décembre 2008. Il se réunira 5 fois en 2015.

LE CONTROLE PERIODIQUE

Le service Contrôle Périodique se consacre aux missions de contrôle périodique (3ème degré), en application de l'arrêté du 3 Novembre 2014. Il intervient, de manière indépendante, dans la Caisse régionale (siège et réseaux) mais aussi sur toute entité relevant de son périmètre de contrôle interne. Les missions d'audit sont réalisées par des équipes dédiées, selon des méthodologies formalisées,

conformément à un plan annuel validé par le Comité de Contrôle Interne.

Les missions visent à s'assurer du respect des règles externes et internes, de la maîtrise des risques, de la fiabilité et l'exhaustivité des informations et des systèmes de mesure des risques. Elles portent en particulier sur les

dispositifs de contrôle permanent et de contrôle de la conformité.

Le plan annuel d'audit s'inscrit dans un cycle pluriannuel, visant à l'audit régulier et selon une périodicité aussi rapprochée que possible, de toutes les activités et entités du périmètre de contrôle interne.

L'activité du service Contrôle Périodique de la Caisse régionale s'effectue depuis 2006 dans le cadre de l'Animation Audit inspection mise en place par l'Inspection Générale du Groupe (IGL). De fait, les plans annuels et pluriannuels, comme la cartographie des risques auditables de la Caisse régionale, sont réalisés sur la base de référentiels nationaux et l'audit de la Caisse régionale bénéficie d'outils méthodologiques mis à disposition par IGL (guides d'audit, formations, encadrement de missions transverses). Le Contrôle Périodique développe également ses propres outils (guides et trames d'audit notamment).

Les missions réalisées par le service Contrôle Périodique, ainsi que par l'Inspection Générale groupe de Crédit Agricole S.A. font l'objet d'un

dispositif formalisé de suivi. Pour chacune des recommandations formulées à l'issue de ces missions, ce dispositif permet de s'assurer de l'avancement des actions correctrices programmées, mises en œuvre selon un calendrier précis, en fonction de leur niveau de priorité.

Lors du premier semestre 2015, le Contrôle Périodique de la Caisse régionale a réalisé 13 missions d'audit prévues au plan d'audit annuel. Il a ainsi audité 6 agences bancaires principales et leurs agences rattachées, 3 agences Square Habitat et enfin 4 missions sur les risques auditables « siège ». Ces dernières concernent la conformité et la déontologie, la fonction achats, les unités Engagements à l'Agriculture et Engagements des professionnels.

PERSPECTIVES

En juin dernier, la Caisse régionale a mis en place une nouvelle organisation par marché (particuliers, agriculture, professionnels, entreprises, patrimoine) afin de gagner en efficacité et de répondre à ses ambitions de développement.

En se concentrant et en renforçant ses équipes, le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine entend poursuivre pleinement son rôle de banque principale de son territoire et participer ainsi à la dynamique et au rayonnement de ses acteurs.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

ROUXEL – TANGUY et Associés

Z.A.C. Atalante Champeaux
2C, allée Jacques-Frimot
35000 Rennes

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Rennes

ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 et 9 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui exposent les effets de la première application de l'interprétation IFRIC 21.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Rennes et Paris-La Défense, le 31 juillet 2015

Les Commissaires aux Comptes

ROUXEL – TANGUY et Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ER' with a long horizontal stroke extending to the right.

Emmanuelle Rouxel

ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'L' with a small hook at the end.

Luc Valverde

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE

Société coopérative de crédit à capital variable régie par les dispositions du Livre V du Code rural,
au capital social de 92 427 535,50 €.

**Siège social : 4, rue Louis Braille
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
775 590 847 RCS RENNES
NAF 6419 Z**

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2015

(Ayant fait l'objet d'un examen limité)

**Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille et
Vilaine en date du 24 juillet 2015**

SOMMAIRE

CADRE GENERAL	6
PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE.....	6
FORMAT DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.....	6
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	7
COMPTE DE RESULTAT.....	7
RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL.....	8
BILAN ACTIF.....	9
BILAN PASSIF	10
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	11
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	12
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	14
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES.....	14
2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES DU SEMESTRE.....	16
3. NOTES RELATIVES AU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	17
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i>	17
3.2. <i>Commissions nettes</i>	17
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	18
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	20
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i>	20
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i>	20
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	21
3.8. <i>Coût du risque</i>	21
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	22
3.10. <i>Impôts</i>	22
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	23
4. INFORMATIONS SECTORIELLES	26
5. NOTES RELATIVES AU BILAN.....	26
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	26
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	28
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	28
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i>	30
5.5. <i>Exposition au risque souverain</i>	30
5.6. <i>Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	31
5.7. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	31
5.8. <i>Immeubles de placement</i>	32
5.9. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i>	32
5.10. <i>Écarts d'acquisition</i>	33
5.11. <i>Provisions</i>	33
5.12. <i>Capitaux propres – part du Groupe</i>	35
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	36
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.....	37
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	38
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i>	38
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i>	41
9. IMPACTS DES EVOLUTIONS COMPTABLES OU AUTRES EVENEMENTS	44
10. PARTIES LIEES	53
11. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2015	55
12. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE.....	56

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

La Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine (Caisse régionale) est une société coopérative à capital variable régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Son siège social est situé 4, rue Louis Braille 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande. Elle est inscrite au registre du commerce de Rennes sous le numéro 775 590 847, code NAF 6419 Z.

Sont rattachées à la Caisse régionale, 46 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses locales et de 2 fonds dédiés.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

La Caisse régionale fait partie, avec 13 autres Caisses régionales, des entités ayant émis des Certificats Coopératifs d'Investissements, qui leur permettent d'être cotés sur le marché financier et plus particulièrement au compartiment B d'Euronext Paris.

Crédit Agricole S.A. détient 25% des Certificats Coopératifs d'Associés et des Certificats Coopératifs d'Investissement émis par la Caisse régionale.

Crédit Agricole S.A. coordonne l'action des Caisses régionales et exerce, à leur égard, un contrôle administratif, technique et financier et un pouvoir de tutelle conformément au Code Monétaire et Financier. Du fait de son rôle d'Organe Central, confirmé par la loi bancaire, il a en charge de veiller à la cohésion du réseau et à son bon fonctionnement, ainsi qu'au respect, par chaque Caisse régionale, des normes de gestion. Il garantit leur liquidité et leur solvabilité. Par homothétie, les Caisses régionales garantissent le passif de Crédit Agricole S.A. à hauteur de leur fonds propres.

La Caisse régionale fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole.

Format de présentation des états financiers

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe « Crédit Agricole d'Ille et Vilaine » (dénommé Groupe), constitué de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine, des 46 Caisses locales et de 2 fonds dédiés entrant dans le périmètre de consolidation (Groupe), utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC n°2009-R.04 du 2 juillet 2009.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
			Retraité (1)	Retraité (1)
Intérêts et produits assimilés	3.1	157 796	324 726	162 820
Intérêts et charges assimilés	3.1	-82 866	-179 793	-90 172
Commissions (produits)	3.2	68 572	129 178	67 485
Commissions (charges)	3.2	-13 346	-23 627	-11 699
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	407	-466	518
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	21 742	20 122	16 159
Produits des autres activités	3.5	1 036	2 052	908
Charges des autres activités	3.5	-2 316	-3 556	-1 672
PRODUIT NET BANCAIRE		151 025	268 636	144 347
Charges générales d'exploitation	3.6	-72 173	-138 082	-71 037
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-2 998	-5 895	-2 887
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		75 854	124 659	70 423
Coût du risque	3.8	-4 722	-12 903	-3 018
RESULTAT D'EXPLOITATION		71 132	111 756	67 405
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	0	3	0
Variations de valeur des écarts d'acquisition	5.10	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPOT		71 132	111 759	67 405
Impôts sur les bénéfices	3.10	-22 386	-34 635	-20 467
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0	0
RESULTAT NET		48 746	77 124	46 938
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		48 746	77 124	46 938

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité (1)	30/06/2014 Retraité (1)
Résultat net		48 746	77 124	46 938
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	<i>3.11</i>	1 175	-3 205	-1 013
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	<i>3.11</i>	0	0	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence		1 175	-3 205	-1 013
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	<i>3.11</i>	0	0	0
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	<i>3.11</i>	-404	1 132	377
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	<i>3.11</i>	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		771	-2 073	-636
Gains et pertes sur écarts de conversion	<i>3.11</i>	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	<i>3.11</i>	1 365	5 539	2 735
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	<i>3.11</i>	0	0	0
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	<i>3.11</i>	0	0	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence		1 365	5 539	2 735
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence	<i>3.11</i>	0	0	0
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	<i>3.11</i>	988	-1 625	-942
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	<i>3.11</i>	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		2 353	3 914	1 793
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres		3 124	1 841	1 157
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		51 870	78 965	48 095
Dont part du Groupe		51 870	78 962	49 114
Dont participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité (1)	01/01/2014 Retraité (1)
Caisse, banques centrales		39 116	40 241	29 671
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	8 993	11 008	4 531
Instruments dérivés de couverture		5 388	19	3 169
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	1 158 568	1 097 974	1 002 806
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3	392 877	362 305	348 076
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	8 306 899	8 349 115	8 202 037
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		49 458	75 455	35 440
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		17 328	22 744	29 025
Actifs d'impôts courants et différés		63 984	51 674	37 225
Comptes de régularisation et actifs divers		157 467	153 928	229 078
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0	0
Participation aux bénéfices différée		0	0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence		0	0	0
Immeubles de placement	5.8	18 676	19 235	20 383
Immobilisations corporelles	5.9	55 394	56 941	59 938
Immobilisations incorporelles	5.9	3 191	3 191	3 195
Ecarts d'acquisition	5.10	0	0	0
TOTAL DEL'ACTIF		10 277 339	10 243 830	10 004 574

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité (1)	01/01/2014 Retraité (1)
Banques centrales		177	5 091	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	8 126	10 182	3 750
Instruments dérivés de couverture		105 456	117 332	59 065
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	6 323 335	6 254 665	6 307 241
Dettes envers la clientèle	5.6	2 158 976	2 236 963	2 001 141
Dettes représentées par un titre	5.7	19 368	22 080	111 189
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	0	0
Passifs d'impôts courants et différés		26 493	38	5 955
Comptes de régularisation et passifs divers		162 432	167 865	163 129
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		0	0	0
Provisions	5.11	57 635	56 151	54 254
Dettes subordonnées	5.7	20 438	20 007	20 007
TOTAL DETTES		8 882 436	8 890 374	8 725 731
CAPITAUX PROPRES		1 394 903	1 353 456	1 278 843
Capitaux propres - part du Groupe		1 394 892	1 353 455	1 278 842
Capital et réserves liées		268 930	268 659	262 651
Réserves consolidées		1 046 258	979 838	919 799
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		30 958	27 834	25 993
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés		0	0	0
Résultat de l'exercice		48 746	77 124	70 399
Participations ne donnant pas le contrôle		11	1	1
TOTAL DU PASSIF		10 277 339	10 243 830	10 004 574

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Part du Groupe									Participations ne donnant pas le contrôle					
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Capitaux propres	Capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital	Élimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables				Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		
<i>(en milliers d'euros)</i>															
Capitaux propres au 1er janvier 2014 Publié	174 195	1 079 225	-916	0	1 252 504	27 550	-1 557	25 993	0	1 278 497	1	0	0	0	1 278 498
Impact IFRIC 21	0	345	0	0	345	0	0	0	0	345	0	0	0	0	345
Capitaux propres au 1er janvier 2014 Retraité	174 195	1 079 570	-916	0	1 252 849	27 550	-1 557	25 993	0	1 278 842	1	0	0	0	1 278 843
Augmentation de capital	2 189	0	0	0	2 189	0	0	0	0	2 189	0	0	0	0	2 189
Variation des titres auto détenus	0	0	-49	0	-49	0	0	0	0	-49	0	0	0	0	-49
Émissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémunération du 1er semestre 2014 des titres super subordonnés à durée indéterminée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés au 1er semestre 2014	0	-10 542	0	0	-10 542	0	0	0	0	-10 542	0	0	0	0	-10 542
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	2 189	-10 542	-49	0	-8 402	0	0	0	0	-8 402	0	0	0	0	-8 402
<i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	0	0	0	0	0	1 793	-636	1 157	0	1 157	0	0	0	0	1 157
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 1er semestre 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	47 957	47 957	0	0	0	0	47 957
Autres variations	0	130	0	0	130	0	0	0	0	130	0	0	0	0	130
Capitaux propres au 30 juin 2014	176 384	1 069 158	-965	0	1 244 577	29 343	-2 193	27 150	47 957	1 319 684	1	0	0	0	1 319 685
Augmentation de capital	3 908	0	0	0	3 908	0	0	0	0	3 908	0	0	0	0	3 908
Variation des titres auto détenus	0	0	-40	0	-40	0	0	0	0	-40	0	0	0	0	-40
Émissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémunération du 2nd semestre 2014 des titres super subordonnés à durée indéterminée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés au 2nd semestre 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	3 908	0	-40	0	3 868	0	0	0	0	3 868	0	0	0	0	3 868
<i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	0	0	0	0	0	2 121	-1 437	684	0	684	0	0	0	0	684
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 2nd semestre 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	29 167	29 167	0	0	0	0	29 167
Autres variations	0	51	0	0	51	0	0	0	0	51	0	0	0	0	51
Capitaux propres au 31 décembre 2014 retraités (2)	180 292	1 069 209	-1 005	0	1 248 496	31 464	-3 630	27 834	77 124	1 353 454	1	0	0	0	1 353 455
Affectation du résultat 2014	0	77 124	0	0	77 124	0	0	0	-77 124	0	0	0	0	0	0
Capitaux propres au 1er janvier 2015	180 292	1 146 333	-1 005	0	1 325 620	31 464	-3 630	27 834	0	1 353 454	1	0	0	0	1 353 455
Augmentation de capital	232	0	0	0	232	0	0	0	0	232	0	0	0	0	232
Variation des titres auto détenus	0	0	39	0	39	0	0	0	0	39	0	0	0	0	39
Émissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémunération du 1er semestre 2015 des titres super subordonnés à durée indéterminée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés au 1er semestre 2015	0	-10 738	0	0	-10 738	0	0	0	0	-10 738	0	0	0	0	-10 738
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	10	10
Mouvements liés aux paiements en actions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	232	-10 738	39	0	-10 467	0	0	0	0	-10 467	10	0	0	10	-10 457
<i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	0	0	0	0	0	2 353	771	3 124	0	3 124	0	0	0	0	3 124
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 1er semestre 2015	0	0	0	0	0	0	0	0	48 746	48 746	0	0	0	0	48 746
Autres variations	0	35	0	0	35	0	0	0	0	35	0	0	0	0	35
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2015	180 524	1 135 630	-966	0	1 315 188	33 817	-2 859	30 958	48 746	1 394 892	11	0	0	0	1 394 903

(2) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

Les réserves consolidées sont essentiellement constituées des résultats des exercices antérieurs non distribués, de montants relatifs à la première application des normes IFRS et de retraitements de consolidation.

L'augmentation de capital (232 millions d'euros) correspond au montant des souscriptions des parts sociales pour le Groupe sur le 1^{er} semestre 2015.

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 1 395 millions d'euros. Ils augmentent de 41 millions d'euros depuis la clôture de l'exercice précédent (soit + 3,06%). Cette hausse s'explique principalement par :

- le résultat net consolidé du Groupe au 30 juin 2015, qui s'élève à 49 millions d'euros,
- les dividendes versés à Crédit Agricole SA et aux sociétaires des Caisses locales, qui s'élèvent à 11 millions d'euros.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2015	1er semestre 2014 Retraité (3)	31/12/2014 Retraité (3)
Résultat avant impôts	71 132	67 405	111 759
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	2 998	2 884	5 894
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	7 383	3 958	16 871
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	0	0	0
Résultat net des activités d'investissement	0	0	-53
Résultat net des activités de financement	431	431	869
Autres mouvements	-3 386	-11 755	-15 011
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	7 426	-4 482	8 570
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	6 248	-8 945	-50 819
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-27 178	22 450	62 740
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-53 937	-95 201	-130 396
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-16 680	62 870	82 114
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	0	0	0
Impôts versés	-7 676	-28 987	-55 584
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-99 223	-47 813	-91 945
Flux provenant des activités abandonnées	0	0	0
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-20 665	15 110	28 384
Flux liés aux participations	-50	-993	-1 409
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 451	-1 238	-2 890
Flux provenant des activités abandonnées	0	0	0
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-1 501	-2 231	-4 299
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-10 406	-8 203	-4 256
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	0	0	-869
Flux provenant des activités abandonnées	0	0	0
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)	-10 406	-8 203	-5 125
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0	0
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-32 572	4 676	18 960
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	33 600	14 610	14 610
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	35 149	29 667	29 667
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	-1 549	-15 057	-15 057
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 012	19 285	33 600
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	38 938	31 219	35 149
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	-37 926	-11 934	-1 549
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-32 588	4 675	18 990

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(3) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

Flux liés aux participations

Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du 1^{er} semestre 2015, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du Groupe s'élève à 50 milliers d'euros.

Flux provenant ou à destination des actionnaires

Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires s'élève, au cours du 1^{er} semestre 2015, à - 10 406 milliers d'euros portant notamment sur :

- le paiement des dividendes versés aux porteurs de Certificats Coopératifs d'Investissements et Certificats Coopératifs d'Associés à hauteur de 8 249 milliers d'euros.
- le paiement des intérêts aux porteurs de parts sociales à hauteur de 2 489 milliers d'euros.
- les souscriptions de parts sociales pour un montant de 232 milliers d'euros.

Hausse de la trésorerie liée aux éléments suivants : + 429 millions d'euros

- Progression de l'encours des avances globales classiques pour +181 millions d'euros, des avances globales spécifiques pour +20 millions d'euros et des avances miroir épargne logement pour 54 millions d'euros.
- Baisse des encours de crédit à la clientèle pour 64 millions d'euros (dont habitat 14 millions d'euros, équipement 7 millions d'euros, autres 43 millions d'euros).
- Hausse des comptes courants bloqués des Caisses locales pour +94 millions d'euros.
- Augmentation de 16 millions d'euros liée à l'encours sur le nouveau produit fidélité (+ 3 millions d'euros) et les comptes à terme (+ 13 millions d'euros)

Baisse de la trésorerie liée aux éléments suivants : - 412 millions d'euros

- Hausse de notre encours de titres de placement de 72 millions d'euros (dont création du fonds dédié Everbreizh pour 50 millions d'euros).
- Hausse des placements monétaires à terme pour 14 millions d'euros.
- Diminution des encours DAT pour 76 millions d'euros, des LEF boostés pour 8 millions d'euros et des carrés bleus pour 3 millions d'euros.
- Versement de l'avance SAS Rue La Boétie pour 11 millions d'euros.
- Diminution des emprunts en blanc pour 190 millions d'euros, permettant le refinancement moyen long terme.
- Diminution de l'encours des BMTN pour 3 millions d'euros
- Diminution de l'encours des avances sur prêts non bonifiés pour 16 millions d'euros et des Covered Bonds pour 19 millions d'euros.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2015 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2014 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2015 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Interprétation IFRIC 21 Taxes	13 juin 2014 (UE n° 634/2014)	1er janvier 2015	Oui
Améliorations des IFRS cycle 2011-2013 :	18 décembre 2014 (UE n° 1361/2014)		
- IFRS 3 Exclusion du champ d'application des formations de partenariats (i.e les co-entreprises déjà exclues et pour la 1 ^{er} fois les activités conjointes)		1er janvier 2015	Oui
- IFRS 13 Extension à certains instruments non financiers de l'exception qui permet l'évaluation de la juste valeur sur base nette		1er janvier 2015	Oui
- IAS 40 Nécessité de jugement pour déterminer si l'acquisition d'un immeuble de placement constitue une acquisition d'actif (IAS 40) ou d'un groupe d'actifs ou un regroupement d'entreprises (IFRS 3)		1er janvier 2015	Oui

L'interprétation d'IFRIC 21 donne des précisions sur la comptabilisation des droits, taxes et autres prélèvements publics qui relèvent d'IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (hors amendes et pénalités, et hors impôts sur les sociétés régis par IAS 12). Elle permet notamment de clarifier :

- La date à laquelle ces droits et taxes doivent être enregistrés,
- Et si l'enregistrement peut être progressif (étalement) au cours de l'exercice ou pas.

Au regard de ces clarifications, la mise en œuvre d'IFRIC 21 a pour effet de changer le fait générateur d'enregistrement de certains droits et taxes (décalage de la date de l'enregistrement d'un exercice à l'autre et/ou fin de l'étalement sur la durée de l'exercice).

Ainsi, sont notamment concernées les principales taxes suivantes : taxe systémique, taxe pour le financement du fonds de soutien aux collectivités territoriales, contribution au fonds de résolution unique (FRU), taxe foncière, contribution foncière des entreprises (CFE), taxe pour frais de contrôle ACPR.

L'application d'IFRIC 21 est d'application rétrospective avec retraitement des exercices antérieurs et ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'année 2014 en comparatif dans les états financiers. Seules les notes impactées par IFRIC 21 sont présentées comme retraitées.

Les principaux effets chiffrés de ce changement sont présentés en note 9 Impacts des évolutions comptables et autres événements.

L'application des autres textes n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Interprétation IFRIC 21 sur les droits et taxes	(UE n° 634/2014)	1er janvier 2015	Oui
Améliorations des IFRS cycle 2010-2012 : <ul style="list-style-type: none"> - IFRS 2 Conditions d'acquisition des droits, de marché, de performance, de service - IFRS 3 Comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix - IFRS 8 Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs - IAS 16 et IAS 38 Réévaluation et ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé - IAS 24 Notion de services de direction (« key management personnel services ») 	17 décembre 2014 (UE n°2015/28)	1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1)	Oui Oui Oui Non Oui
Amendement IAS 19, Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel	17 décembre 2014 (UE n°2015/29)	1 ^{er} février 2015 (1)	Oui

(1) Soit à partir du 1^{er} janvier 2016 dans le Groupe.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2015.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014 du Groupe et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

Pour l'ensemble des notes présentées ci-dessous, au niveau des tableaux, les montants donnés au titre des années précédentes sont des montants retraités suite à l'application en 2015 d'IFRIC 21.

2. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2015 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 11.

- **Création du fonds dédié Everbreizh**

Le 02 juin 2015, le Groupe a acquis des parts du fonds dédié Everbreizh pour 50 millions d'euros dans le but d'optimiser son niveau de ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio). Ce fonds est géré par BFT. Cette entité est intégrée au périmètre de consolidation du Groupe « Crédit Agricole d'Ille et Vilaine ». Les impacts résultats pour le Groupe sur le premier semestre 2015 sont non significatifs.

- **Garanties spécifiques apportées par les Caisses régionales à Crédit Agricole SA (Switch)**

Le dispositif des garanties Switch, a été mis en place le 23 décembre 2011 et complété par avenant signé le 19 décembre 2013.

Ce dispositif permet de transférer aux Caisses régionales les exigences prudentielles des participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA) dans la limite d'un plafond contractuel.

La bonne fin du dispositif est sécurisée par des dépôts de garantie versés par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A. Ces dépôts de garantie sont calibrés pour matérialiser l'économie de fonds propres réalisée par Crédit Agricole S.A., et sont rémunérés à taux fixe aux conditions de la liquidité long terme.

Ainsi le dispositif protège Crédit Agricole S.A. en cas de baisse de valeur globale de mise en équivalence des participations susvisées moyennant le versement par les Caisses régionales d'une indemnisation compensatrice prélevée sur le dépôt de garantie. Symétriquement en cas de hausse ultérieure de la valeur globale de mise en équivalence globale, Crédit Agricole S.A., de par l'application d'une clause de retour à meilleure fortune, pourrait restituer les indemnisations préalablement perçues.

Au 30 juin 2015, une baisse de la valeur globale de mise en équivalence des participations couvertes par le dispositif est observée. Elle entraîne le déclenchement du mécanisme de garantie à hauteur de 174 millions

d'euros. Cela se traduit par la comptabilisation d'une provision en coût du risque dans les comptes de la Caisse régionale d'Ille et Vilaine à hauteur de sa quote-part soit 2,7 millions d'euros.

La valeur globale définitive de mise en équivalence des participations couvertes sera connue au 3ème trimestre 2015. Dès lors, l'indemnité sera ajustée et payée à Crédit Agricole SA par prélèvement sur le dépôt de garantie qui sera reconstitué par un versement de fonds.

Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

3.1. Produits et Charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 405	4 302	2 321
Sur opérations internes au Crédit Agricole	10 020	21 492	10 785
Sur opérations avec la clientèle	142 021	285 500	141 881
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	1 673	2 815	1 268
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	340	892	470
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	2 337	9 725	6 095
Sur opérations de location-financement	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	0	0
Produits d'intérêts (1) (2)	157 796	324 726	162 820
Sur opérations avec les établissements de crédit	-1 297	-3 996	-2 169
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-46 168	-111 190	-56 900
Sur opérations avec la clientèle	-14 669	-25 799	-10 745
Sur dettes représentées par un titre	-104	-428	-275
Sur dettes subordonnées	-431	-869	-431
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-20 192	-37 510	-19 651
Sur opérations de location-financement	0	0	0
Autres intérêts et charges assimilées	-5	-1	-1
Charges d'intérêts	-82 866	-179 793	-90 172

(1) dont 2 699 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2015 contre 4 937 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 2 363 milliers d'euros au 30 juin 2014.

(2) dont 5 022 milliers d'euros au 30 juin 2015 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 10 230 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 4 982 milliers d'euros au 30 juin 2014.

3.2. Commissions nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015			31/12/2014			30/06/2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	849	-98	751	1 039	-139	900	502	-98	404
Sur opérations internes au Crédit Agricole	7 110	-9 322	-2 212	18 515	-14 666	3 849	9 613	-7 281	2 332
Sur opérations avec la clientèle	16 895	-855	16 040	32 780	-2 097	30 683	16 593	-1 023	15 570
Sur opérations sur titres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sur opérations de change	50	0	50	108	0	108	54	0	54
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	42 508	-2 791	39 717	74 554	-6 193	68 361	39 587	-3 088	36 499
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 160	-280	880	2 182	-532	1 650	1 136	-209	927
Produits nets des commissions	68 572	-13 346	55 226	129 178	-23 627	105 551	67 485	-11 699	55 786

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dividendes reçus	0	0	0
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	155	-731	394
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	0	13	0
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	141	253	125
Résultat de la comptabilité de couverture	111	-1	-1
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	407	-466	518

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	36 353	36 354	-1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	23 029	13 325	9 704
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	13 324	23 029	-9 705
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	131 308	131 196	112
Variations de juste valeur des éléments couverts	52 713	78 483	-25 770
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	78 595	52 713	25 882
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	0	0	0
Total Résultat de la comptabilité de couverture	167 661	167 550	111

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	14 085	14 086	-1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	13 800	15	13 785
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	285	14 071	-13 786
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	115 339	115 339	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	76 527	38 812	37 715
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	38 812	76 527	-37 715
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	0	0	0
Total Résultat de la comptabilité de couverture	129 424	129 425	-1

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	6 569	6 570	-1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	6 269	30	6 239
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	300	6 540	-6 240
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	105 405	105 405	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	66 592	38 813	27 779
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	38 813	66 592	-27 779
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	0	0	0
Total Résultat de la comptabilité de couverture	111 974	111 975	-1

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dividendes reçus (1)	13 321	12 246	11 952
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente * (2)	8 484	9 558	4 217
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-63	-1 682	-10
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	0	0	0
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	21 742	20 122	16 159

* Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

(1) Dont 10 783 milliers d'euros de dividendes reçus en 2015 sur le titre SAS Rue La Boétie, contre 10 485 milliers d'euros en 2014.

(2) Dont 3 683 milliers d'euros de plus-value sur la cession de titres Amunid Flexi Protect 12 et 1 498 milliers d'euros sur CA AM Sélect France Part I, sur le 1er semestre 2015.

3.5. Produits et charges nets des autres activités

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	0	0	0
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	0	0	0
Autres produits nets de l'activité d'assurance	0	0	0
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	0
Produits nets des immeubles de placement	-592	-1 109	-612
Autres produits (charges) nets	-688	-395	-152
Produits (charges) des autres activités	-1 280	-1 504	-764

3.6. Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Charges de personnel	41 719	81 841	41 175
Impôts et taxes	4 496	7 124	3 699
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	25 958	49 117	26 163
Charges générales d'exploitation	72 173	138 082	71 037

Détail des charges de personnel

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Salaires et traitements (1)	22 298	41 577	22 040
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	2 459	4 726	2 429
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	7	3 098	0
Autres charges sociales	7 912	15 777	7 611
Intéressement et participation	4 384	7 449	4 662
Impôts et taxes sur rémunération	4 659	9 214	4 433
Total Charges de personnel	41 719	81 841	41 175

(1) Dont médailles du travail pour 29 milliers d'euros au 1er semestre 2015 contre 63 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 44 milliers d'euros au 1er semestre 2014.

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dotations aux amortissements	2 998	5 895	2 887
- immobilisations corporelles	2 998	5 891	2 885
- immobilisations incorporelles	0	4	2
Dotations (reprises) aux dépréciations	0	0	0
- immobilisations corporelles	0	0	0
- immobilisations incorporelles	0	0	0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2 998	5 895	2 887

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-32 709	-69 014	-31 946
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	0	0	0
Prêts et créances	-30 143	-61 189	-29 951
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Autres actifs	-17	-285	-35
Engagements par signature	-2 489	-3 693	-1 350
Risques et charges	-60	-3 847	-610
Reprises de provisions et de dépréciations	30 653	55 790	28 965
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	0	0	0
Prêts et créances	24 939	44 833	28 188
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Autres actifs	1	5	5
Engagements par signature	3 837	2 458	56
Risques et charges	1 876	8 494	716
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-2 056	-13 224	-2 981
Plus ou moins valeurs de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés	0	0	0
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-62	-435	-94
Récupérations sur prêts et créances amortis	86	870	143
Décotes sur crédits restructurés	-6	-24	-13
Pertes sur engagements par signature		-85	-73
Autres pertes (1)	-2 684	-5	0
Autres produits	0	0	0
Coût du risque	-4 722	-12 903	-3 018

(1) dont - 2 684 milliers d'euros relatifs à l'appel de la garantie globale (Switch), versés à Crédit Agricole S.A. pour combler la baisse de la valeur de mise en équivalence globale des participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA), ce dernier étant mis en équivalence pour les besoins prudentiels.

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	3	0
Plus-values de cession	0	3	0
Moins-values de cession	0	0	0
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession	0	0	0
Moins-values de cession	0	0	0
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	3	0

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité
Charge d'impôt courant	26 023	36 104	19 663
Charge d'impôt différé	-3 637	-1 469	804
Charge d'impôt de la période	22 386	34 635	20 467

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	71 132	38%	27 030
Effet des différences permanentes			-3 588
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			0
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			380
Effet de l'imposition à taux réduit			-276
Effet des autres éléments			-1 160
Taux et charge effectifs d'impôt		31,47%	22 386

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéficiaires taxables en France au 30 juin 2015.

Au 31 décembre 2014 Retraité

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	111 759	38%	42 468
Effet des différences permanentes			-9 039
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			0
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			18
Effet de l'imposition à taux réduit			-555
Effet des autres éléments			1 743
Taux et charge effectifs d'impôt		30,99%	34 635

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 31 décembre 2014.

Au 30 juin 2014 Retraité

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	67 405	38%	25 614
Effet des différences permanentes			-6 610
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			0
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			0
Effet de l'imposition à taux réduit			-280
Effet des autres éléments			1 743
Taux et charge effectifs d'impôt		30,36%	20 467

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2014.

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période	0	0	0
Transferts en résultat	0	0	0
Autres reclassifications	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	1 365	5 539	2 735
Ecart de réévaluation de la période	9 850	14 292	6 952
Transfert en résultat	-8 485	-8 753	-4 217
Autres reclassifications	0	0	0
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période	0	0	0
Transferts en résultat	0	0	0
Autres reclassifications	0	0	0
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période	0	0	0
Transferts en résultat	0	0	0
Autres reclassifications	0	0	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en	0	0	0
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en	988	-1 625	-942
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entreprises mises en	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	2 353	3 914	1 793
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	1 175	-3 205	-1 013
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en	0	0	0
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en	-404	1 132	377
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entreprises mises en	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	771	-2 073	-636
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux	3 124	1 841	1 157
Dont part Groupe	3 124	1 841	1 157
Dont participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Montant brut	1 365	5 539	2 735
Impôt	988	(1 625)	(942)
Total net	2 353	3 914	1 793

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et effets d'impôt

	30/06/2015				Variation				31/12/2014			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	44 442	-10 625	33 817	33 817	1 365	988	2 353	2 353	43 077	-11 613	31 464	31 464
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	44 442	-10 625	33 817	33 817	1 365	988	2 353	2 353	43 077	-11 613	31 464	31 464
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	44 442	-10 625	33 817	33 817	1 365	988	2 353	2 353	43 077	-11 613	31 464	31 464
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-4 358	1 499	-2 859	-2 859	1 175	-404	771	771	-5 533	1 903	-3 630	-3 630
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-4 358	1 499	-2 859	-2 859	1 175	-404	771	771	-5 533	1 903	-3 630	-3 630
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-4 358	1 499	-2 859	-2 859	1 175	-404	771	771	-5 533	1 903	-3 630	-3 630
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	40 084	-9 126	30 958	30 958	2 540	584	3 124	3 124	37 544	-9 710	27 834	27 834

	31/12/2014				Variation				01/01/2014			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	43 077	-11 613	31 464	31 464	5 539	-1 625	3 914	3 914	37 538	-9 988	27 550	27 550
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	43 077	-11 613	31 464	31 464	5 539	-1 625	3 914	3 914	37 538	-9 988	27 550	27 550
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	43 077	-11 613	31 464	31 464	5 539	-1 625	3 914	3 914	37 538	-9 988	27 550	27 550
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-5 533	1 903	-3 630	-3 630	-3 205	1 132	-2 073	-2 073	-2 328	771	-1 557	-1 557
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-5 533	1 903	-3 630	-3 630	-3 205	1 132	-2 073	-2 073	-2 328	771	-1 557	-1 557
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-5 533	1 903	-3 630	-3 630	-3 205	1 132	-2 073	-2 073	-2 328	771	-1 557	-1 557
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	37 544	-9 710	27 834	27 834	2 334	-493	1 841	1 841	35 210	-9 217	25 993	25 993

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

Le Groupe exerce l'essentiel de son activité en France, dans un seul secteur d'activité et dans la banque de proximité. Cela ne justifie donc pas la production de tableaux détaillés par métier, par pôles d'activités et par zones géographiques.

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7 590	9 605
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	1 403	1 403
Valeur au bilan	8 993	11 008
<i>Dont Titres prêtés</i>	0	0

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Instruments de capitaux propres	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Titres de dettes	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Prêts et créances	0	0
- Créances sur les établissements de crédit	0	0
- Créances sur la clientèle	0	0
- Titres reçus en pension livrée	0	0
- Valeurs reçues en pension	0	0
Instruments dérivés	7 590	9 605
Valeur au bilan	7 590	9 605

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Instruments de capitaux propres	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Titres de dettes	1 403	1 403
- Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	1 403	1 403
Prêts et créances	0	0
- Créances sur les établissements de crédit	0	0
- Créances sur la clientèle	0	0
- Titres reçus en pension livrée	0	0
- Valeurs reçues en pension	0	0
Valeur au bilan	1 403	1 403

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	8 126	10 182
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0
Valeur au bilan	8 126	10 182

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Titres vendus à découvert	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0
Instruments dérivés	8 126	10 182
Valeur au bilan	8 126	10 182

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Le Groupe n'a pas de passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2015			31/12/2014		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	125 380	2 923	88	129 820	2 983	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	536 057	12 783	629	464 147	14 234	227
Actions et autres titres à revenu variable	42 677	13 400	144	54 533	14 767	36
Titres de participation non consolidés	454 454	16 820	628	449 474	12 113	757
Total des titres disponibles à la vente	1 158 568	45 926	1 489	1 097 974	44 097	1 020
Créances disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0
Total des créances disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	1 158 568	45 926	1 489	1 097 974	44 097	1 020
Impôts		-10 935	-310		-11 704	-91
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôts)		34 991	1 179		32 393	929

(1) dont -23 023 M€ comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30/06/2015, contre -22 940 M€ au 31/12/2014

Par exception, les titres SAS Rue la Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 377 386 milliers d'euros au 30 juin 2015 comme au 31 décembre 2014.

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Établissements de crédit		
Titres de dettes	0	0
- Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Prêts et avances	13 239	3 189
- Comptes et prêts	13 239	3 189
dont comptes ordinaires débiteurs sains	8 010	134
dont comptes et prêts au jour le jour sains	0	0
- Valeurs reçues en pension	0	0
- Titres reçus en pension livrée	0	0
- Prêts subordonnés	0	0
- Autres prêts et créances	0	0
Valeur brute	13 239	3 189
Dépréciations	0	0
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	13 239	3 189
Opérations internes au Crédit Agricole		
Titres de dettes	0	0
- Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Prêts et avances	379 638	359 116
- Comptes ordinaires	3 002	5 369
- Comptes et avances à terme	348 331	325 440
- Prêts subordonnés	28 305	28 307
Valeur brute	379 638	359 116
Dépréciations	0	0
Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole	379 638	359 116
Valeur au bilan	392 877	362 305

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Opérations avec la clientèle		
Titres de dettes	2 505	2 457
- Titres non cotés sur un marché actif	2505	2 457
Prêts et avances	8 535 068	8 577 488
- Créances commerciales	18 820	23 729
- Autres concours à la clientèle	8 428 541	8 470 378
- Titres reçus en pension livrée	0	0
- Prêts subordonnés	0	0
- Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0
- Créances nées d'opérations de réassurance	0	0
- Avances en comptes courants d'associés	32 777	20 713
- Comptes ordinaires débiteurs	54 930	62 668
Valeur brute	8 537 573	8 579 945
Dépréciations	230 674	230 830
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	8 306 899	8 349 115
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier	0	0
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	0	0
Valeur brute	0	0
Dépréciations	0	0
Valeur nette des opérations de location financement	0	0
Valeur au bilan	8 306 899	8 349 115

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administration générale	512 182	0	0	0	512 182
Banques centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	13 239	0	0	0	13 239
Grandes entreprises	1 350 905	81 698	-62 119	-21 462	1 267 324
Clientèle de détail	6 674 486	138 123	-73 858	-73 235	6 527 393
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	8 550 812	219 821	-135 977	-94 697	8 320 138

(1) Dont encours clientèle restructurés pour 47 101 milliers d'euros

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administration générale	558 951	0	0	0	558 951
Banques centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	3 189	0	0	0	3 189
Grandes entreprises	1 396 421	86 241	-62 437	-12 079	1 321 905
Clientèle de détail	6 624 573	140 570	-75 099	-81 215	6 468 259
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	8 583 134	226 811	-137 536	-93 294	8 352 304

(1) Dont encours clientèle restructurés pour 40 252 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2015
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	230 830	0	31 436	-31 592	0	0	230 674
dont dépréciations collectives	93 294	0	2 783	-1 380	0	0	94 697
Opérations de location financement	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	22 960	0	63	0	0	0	23 023
Autres actifs financiers	412	0	17	-39	0	0	390
Total Dépréciations des actifs financiers	254 202	0	31 516	-31 631	0	0	254 087

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2014
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	222 544	0	63 107	-54 821	0	0	230 830
dont dépréciations collectives	89 593	0	16 005	-12 304	0	0	93 294
Opérations de location financement	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	21 278	0	1 682	0	0	0	22 960
Autres actifs financiers	131	0	285	-4	0	0	412
Total Dépréciations des actifs financiers	243 953	0	65 074	-54 825	0	0	254 202

5.5. Exposition au risque souverain

Le Groupe n'est pas exposé aux dettes souveraines sur les pays européens sous surveillance.

5.6. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	311	2 087
dont comptes ordinaires créditeurs	0	1 730
dont comptes et emprunts au jour le jour	0	0
Valeurs données en pension	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0
Total	311	2 087
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	48 938	5 322
Comptes et avances à terme	6 274 086	6 247 256
Total	6 323 024	6 252 578
Valeur au bilan	6 323 335	6 254 665

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires créditeurs	1 399 112	1 413 707
Comptes d'épargne à régime spécial	43 649	36 457
Autres dettes envers la clientèle	716 215	786 799
Titres donnés en pension livrée	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et récessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0
Valeur au bilan	2 158 976	2 236 963

5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	77	77
Titres du marché interbancaire	0	0
Titres de créances négociables	19 291	22 003
Emprunts obligataires	0	0
Autres dettes représentées par un titre	0	0
Valeur au bilan	19 368	22 080
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	20 438	20 007
Dettes subordonnées à durée indéterminée	0	0
Dépôt de garantie à caractère mutuel	0	0
Titres et emprunts participatifs	0	0
Valeur au bilan	20 438	20 007

5.8. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2015
Valeur brute	25 365	0	34	0	0	0	25 399
Amortissements et dépréciations	-6 130	0	-593	0	0	0	-6 723
Valeur au bilan (1)	19 235	0	-559	0	0	0	18 676

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	01/01/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2014
Valeur brute	25 358	0	108	-101	0	0	25 365
Amortissements et dépréciations	-4 975	0	-1 213	58	0	0	-6 130
Valeur au bilan (1)	20 383	0	-1 105	-43	0	0	19 235

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur des immeubles de placement est estimée "à dire d'expert".

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 25 399 milliers d'euros au 30 juin 2015 contre 25 365 milliers d'euros au 31 décembre 2014

Juste valeur des immeubles de placement par modèle de valorisation

(en milliers d'euros)	Valeur de marché estimée au 30/06/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Immeubles de placement non évalués à la Juste valeur au bilan				
Immeubles de placement	25 399	0	0	25 399
Total Immeubles de placement dont la juste valeur est indiquée	25 399	0	0	25 399

(en milliers d'euros)	Valeur de marché estimée au 31/12/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Immeubles de placement non évalués à la Juste valeur au bilan				
Immeubles de placement	25 365	0	0	25 365
Total Immeubles de placement dont la juste valeur est indiquée	25 365	0	0	25 365

5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2015
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	154 624	0	1 451	0	0	0	156 075
Amortissements et dépréciations (1)	-97 683	0	-2 998	0	0	0	-100 681
Valeur au bilan	56 941	0	-1 547	0	0	0	55 394
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	12 631	0	0	0	0	0	12 631
Amortissements et dépréciations	-9 440	0	0	0	0	0	-9 440
Valeur au bilan	3 191	0	0	0	0	0	3 191

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

(en milliers d'euros)	01/01/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2014
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	152 638	0	2 893	-907	0	0	154 624
Amortissements et dépréciations (1)	-92 700	0	-5 890	907	0	0	-97 683
Valeur au bilan	59 938	0	-2 997	0	0	0	56 941
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	14 132	0	0	-1 501	0	0	12 631
Amortissements et dépréciations	-10 937	0	-4	1 501	0	0	-9 440
Valeur au bilan	3 195	0	-4	0	0	0	3 191

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

5.10. Ecarts d'acquisition

Le Groupe n'est pas concerné par des écarts d'acquisition.

5.11. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2015
Risques sur les produits épargne logement	11 875	0	4 559	0	0	0	0	16 434
Risques d'exécution des engagements par signature	15 362	0	2 488	0	-3 837	0	0	14 013
Risques opérationnels	3 189	0	1	0	0	0	0	3 190
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	4 525	0	1 343	0	0	0	-1 175	4 693
Litiges divers	8 653	0	60	-109	-1 139	0	0	7 465
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres risques	12 547	0	1 862	-1 642	-927	0	0	11 840
Total	56 151	0	10 313	-1 751	-5 903	0	-1 175	57 635

(en milliers d'euros)	01/01/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2014
Risques sur les produits épargne logement	7 461	0	4 773	0	-359	0	0	11 875
Risques d'exécution des engagements par signature	14 353	0	3 693	-226	-2 458	0	0	15 362
Risques opérationnels	9 441	0	349	0	-6 601	0	0	3 189
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	2 857	0	1 881	-3 160	-255	0	3 202	4 525
Litiges divers	6 662	0	3 743	-3	-1 749	0	0	8 653
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres risques	13 480	0	1 996	-2 592	-336	0	0	12 547
Total	54 254	0	16 435	-5 981	-11 758	0	3 202	56 151

Risques sur les produits épargne logement

Augmentation de la provision pour risques sur les produits épargne logement (+ 4 559 milliers d'euros).

Risques opérationnels

Cette provision est destinée à couvrir les risques d'insuffisance de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les systèmes d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de l'établissement. Cette provision s'élève à 3 190 milliers d'euros au 30 juin 2015.

Engagements sociaux (retraites) et assimilés

Augmentation de la provision pour charges de retraite (+1 343 milliers d'euros).

Transfert de 1 175 milliers d'euros de provisions vers les capitaux propres, au titre de l'application de la norme IAS19.

Litiges divers

Diminution de la provision sur divers litiges avec des clients (- 1 080 milliers d'euros).

Autres risques

Diminution des provisions pour autres risques et charges (- 707 milliers d'euros).

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	1 218 932	412 542
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	6 444	650 074
Ancienneté de plus de 10 ans	549 008	581 249
Total plans d'épargne-logement	1 774 384	1 643 865
Total comptes épargne-logement	325 000	330 482
Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement	2 099 384	1 974 347

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte, hors prime de l'Etat sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2015 pour les données au 30 juin 2015 et à fin novembre 2014 pour les données du 31 décembre 2014.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Plans d'épargne-logement :	7 878	9 257
Comptes épargne-logement :	77 933	89 627
Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	85 811	98 884

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	9 191	2 693
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	14	2 821
Ancienneté de plus de 10 ans	7 229	6 360
Total plans d'épargne-logement	16 434	11 874
Total comptes épargne-logement	0	0
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	16 434	11 874

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

5.12. Capitaux propres – part du Groupe

➤ Composition du capital au 30 juin 2015

Au 30 juin 2015, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres au 01/01/2015	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Nombre de titres au 30/06/2015	% du capital
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	2 277 243	934	934	2 277 243	37,57%
Dont part du Public	1 258 571	934	0	1 259 505	20,78%
Dont part Crédit Agricole S.A.	999 476	0	0	999 476	16,49%
Dont part Auto-détenue	19 196	0	934	18 262	0,30%
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	515 730	0	0	515 730	8,51%
Dont part du Public	0	0	0	0	0,00%
Dont part Crédit Agricole S.A.	515 730	0	0	515 730	8,51%
Parts sociales	3 267 849	0	0	3 267 849	53,92%
Dont 46 Caisses Locales	3 267 818	0	0	3 267 818	53,92%
Dont 15 administrateurs de la CR	30	0	0	30	0,00%
Dont Crédit Agricole S.A.	1	0	0	1	0,00%
Total	6 060 822	934	934	6 060 822	100,00%

La valeur nominale des titres est de 15,25 euros et le montant du capital est de 92 428 milliers d'euros. Ces actions sont entièrement libérées.

➤ Titres super subordonnés à durée indéterminée

Le Groupe n'est pas concerné par les titres super subordonnés à durée indéterminée.

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2014, l'Assemblée générale du 26/03/2015 de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine a approuvé le versement d'un dividende net par part sociale de 2,97 euros.

Dividendes

Pour les Caisses régionales

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Parts sociales versées par les Caisses locales	Sous total (1)	Parts Sociales (2)	Total
	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2011	7 461	1 707	3 795	12 963	1 784	14 747
2012	5 981	1 367	3 140	10 488	1 385	11 873
2013	6 282	1 434	2 826	10 542	1 226	11 768
2014	6 717	1 532	2 489	10 738	942	11 680

(en milliers d'euros)

(1) Le montant net correspond au résultat distribué :

- Par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCI (le public et Crédit Agricole S.A.)
- Par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCA (Crédit Agricole S.A.)
- Par les Caisses Locales à ses sociétaires

(2) Le montant net correspond aux dividendes versés par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux Caisses Locales.

Dividendes payés au cours du semestre

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 10 738 milliers d'euros en 2015 sur le 1^{er} semestre 2015.

6. Engagements de financement et de garantie

Engagements donnés et reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Engagements donnés		
Engagements de financement	898 646	929 510
. Engagements en faveur des établissements de crédit	26 603	19 163
. Engagements en faveur de la clientèle	872 043	910 347
Ouverture de crédits confirmés	510 873	536 545
- Ouverture de crédits documentaires	3 024	6 059
- Autres ouvertures de crédits confirmés	507 849	530 486
Autres engagements en faveur de la clientèle	361 170	373 802
Engagements de garantie	650 883	679 421
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	366 100	366 100
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	0	0
Autres garanties (1)	366 100	366 100
. Engagements d'ordre de la clientèle	284 783	313 321
Cautions immobilières	90 386	109 754
Autres garanties d'ordre de la clientèle	194 397	203 567
Engagements reçus		
Engagements de financement	300 652	300 000
. Engagements reçus des établissements de crédit	300 652	300 000
. Engagements reçus de la clientèle	0	0
Engagements de garantie	2 924 442	2 895 615
. Engagements reçus des établissements de crédit	174 785	183 154
. Engagements reçus de la clientèle	2 749 657	2 712 461
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	484 917	490 094
Autres garanties reçues	2 264 740	2 222 367

(1) Dont 365 650 milliers d'euros relatifs à la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, en amendement de la garantie précédente octroyée le 23 décembre 2011 pour 224 898 milliers d'euros.

Instrument financiers remis et reçus en garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (1) (dont actifs transférés)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (SFEF, Banque de France, CRH ...)	2 432 193	2 550 928
Titres prêtés	0	0
Dépôts de garantie sur opérations de marché	23 513	15 630
Autres dépôts de garantie	0	0
Titres et valeurs donnés en pension	0	0
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	2 455 706	2 566 558
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés	0	0
Titres & valeurs reçus en pension	0	0
Titres vendus à découvert	0	0
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés	0	0

(1) Dans le cadre de la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, l'entité a versé un dépôt de 123 473 milliers d'euros en amendement du précédent dépôt versé le 23 décembre 2011 pour 75 828 milliers d'euros.

Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2015, le Groupe a apporté 2 432 193 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 2 550 928 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Le Groupe conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le Groupe a apporté :

- 1 270 499 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 1 450 146 milliers d'euros au 31 décembre 2014 ;
- aucunes créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française) en 2015 comme en 2014 ;
- 234 519 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 234 310 milliers d'euros au 31 décembre 2014 ;
- 927 175 milliers euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 866 472 milliers euros au 31 décembre 2014.

7. *Reclassements d'instruments financiers*

- **Principes retenus par le groupe**

Conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne en octobre 2008, il est désormais autorisé d'opérer les reclassements suivants :

Des catégories « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés (notamment actif financier non coté sur un marché actif) ;

Dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « actifs financiers disponibles à la vente » ou « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés.

Au cours du 1^{er} semestre 2015, la Caisse régionale d'Ille et Vilaine n'a pas reclassé d'actifs financiers en application de cet amendement.

8. *Juste valeur des instruments financiers*

8.1. **Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût**

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2015	Juste valeur au 30 juin 2015	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Prêts et Créances	8 699 776	8 923 503	0	463 849	8 459 654
Créances sur les établissements de crédit	392 877	388 301	0	388 301	0
Comptes ordinaires & prêts JJ	11 012	11 012	0	11 012	0
Comptes et prêts à terme	353 560	348 994	0	348 994	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés	28 305	28 295	0	28 295	0
Titres non cotés sur un marché actif	0	0	0	0	0
Autres prêts et créances	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	8 306 899	8 535 202	0	75 548	8 459 654
Créances commerciales	18 820	18 820	0	0	18 820
Autres concours à la clientèle	8 215 201	8 427 356	0	0	8 427 356
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés	0	0	0	0	0
Titres non cotés sur un marché actif	2 505	2 433	0	0	2 433
Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Avances en comptes courants d'associés	32 777	32 676	0	21 631	11 045
Comptes ordinaires débiteurs	37 596	53 917	0	53 917	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	17 328	17 952	17 952	0	0
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe	17 328	17 952	17 952	0	0
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	8 717 104	8 941 455	17 952	463 849	8 459 654

	Valeur au bilan au 31 décembre 2014	Juste valeur au 31 décembre 2014	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Prêts et Créances	8 711 420	8 960 869	0	446 402	8 514 467
Créances sur les établissements de crédit	362 305	364 161	0	364 161	0
Comptes ordinaires & prêts JJ	5 503	5 503	0	5 503	0
Comptes et prêts à terme	328 495	330 365	0	330 365	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés	28 307	28 293	0	28 293	0
Titres non cotés sur un marché actif	0	0	0	0	0
Autres prêts et créances	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	8 349 115	8 596 708	0	82 241	8 514 467
Créances commerciales	23 729	23 712	0	0	23 712
Autres concours à la clientèle	8 256 107	8 488 286	0	0	8 488 286
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés	0	0	0	0	0
Titres non cotés sur un marché actif	2 457	2 469	0	0	2 469
Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Avances en comptes courants d'associés	20 713	20 580	0	20 580	0
Comptes ordinaires débiteurs	46 109	61 661	0	61 661	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	22 744	23 261	23 261	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	22 744	23 261	23 261	0	0
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	8 734 164	8 984 130	23 261	446 402	8 514 467

Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2015	Juste valeur au 30 juin 2015	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	6 323 335	6 487 651	0	6 487 651	0
Comptes ordinaires & emprunts JJ	48 939	48 939	0	48 939	0
Comptes et emprunts à terme	6 274 396	6 438 712	0	6 438 712	0
Valeurs données en pension	0	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	2 158 976	2 044 607	0	2 000 958	43 649
Comptes ordinaires créditeurs	1 399 112	1 398 965	0	1 398 965	0
Comptes d'épargne à régime spécial	43 649	43 649	0	0	43 649
Autres dettes envers la clientèle	716 215	601 993	0	601 993	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	19 368	20 367	0	20 367	0
Dettes subordonnées	20 438	20 000	0	20 000	0
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	8 522 117	8 572 625	0	8 528 976	43 649

	Valeur au bilan au 31 décembre 2014	Juste valeur au 31 décembre 2014	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	6 254 665	6 454 997	0	6 454 997	0
Comptes ordinaires & emprunts JJ	7 055	7 055	0	7 055	0
Comptes et emprunts à terme	6 247 610	6 447 942	0	6 447 942	0
Valeurs données en pension	0	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	2 236 963	2 130 155	0	2 093 698	36 457
Comptes ordinaires créditeurs	1 413 707	1 413 472	0	1 413 472	0
Comptes d'épargne à régime spécial	36 457	36 457	0	0	36 457
Autres dettes envers la clientèle	786 799	680 226	0	680 226	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	22 080	22 976	0	22 976	0
Dettes subordonnées	20 007	20 000	0	20 000	0
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	8 533 715	8 628 128	0	8 591 671	36 457

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- **Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation**

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 30/06/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7 590	0	7 590	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0
Instruments dérivés	7 590	0	7 590	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	1 403	0	1 403	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	0	0	0
Titres à la juste valeur par résultat sur option	1 403	0	1 403	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 403	0	1 403	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	781 183	450 887	330 296	0
Effets publics et valeurs assimilées	125 380	125 380	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	536 057	325 507	210 550	0
Actions et autres titres à revenu variable (1)	119 746	0	119 746	0
Créances disponibles à la vente	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	5 388	0	5 388	0
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	795 564	450 887	344 677	0
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0	0	0	0
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0	0	0
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	0
Total des transferts vers chacun des niveaux	0	0	0	0

(1) Hors 377 386 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

	Total 31/12/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	9 605	0	9 605	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0
Instruments dérivés	9 605	0	9 605	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	1 403	0	1 403	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	0	0	0
Titres à la juste valeur par résultat sur option	1 403	0	1 403	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 403	0	1 403	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	720 589	129 820	590 769	0
Effets publics et valeurs assimilées	129 820	129 820	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	464 147	0	464 147	0
Actions et autres titres à revenu variable (1)	126 622	0	126 622	0
Créances disponibles à la vente	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	19	0	19	0
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	731 616	129 820	601 796	0
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
Total des transferts vers chacun des niveaux	0	0	0	0

(1) Hors 377 386 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	Total 30/06/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	8 126	0	8 126	0
Titres vendus à découvert	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0
Instruments dérivés	8 126	0	8 126	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	105 456	0	105 456	0
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	113 582	0	113 582	0
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
Total des transferts vers chacun des niveaux	0	0	0	0

	Total 31/12/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	10 182	0	10 182	0
Titres vendus à découvert	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0
Instruments dérivés	10 182	0	10 182	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	117 332	0	117 332	0
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	127 514	0	127 514	0
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
Total des transferts vers chacun des niveaux	0	0	0	0

- **Changements de modèles de valorisation**

Le Groupe n'a réalisé aucun changement de méthode de valorisation.

- **Instruments financiers valorisés selon un modèle de niveau 3**

Le Groupe n'a pas de passifs financiers valorisés à la Juste Valeur selon le niveau 3.

9. *Impacts des évolutions comptables ou autres événements*

Compte de résultat

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Intérêts et produits assimilés	324 726	0	0	324 726
Intérêts et charges assimilées	-179 793	0	0	-179 793
Commissions (produits)	129 178	0	0	129 178
Commissions (charges)	-23 627	0	0	-23 627
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-466	0	0	-466
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	20 122	0	0	20 122
Produits des autres activités	2 052	0	0	2 052
Charges des autres activités	-3 556	0	0	-3 556
PRODUIT NET BANCAIRE	268 636	0	0	268 636
Charges générales d'exploitation	-138 082	3	0	-138 085
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-5 895	0	0	-5 895
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	124 659	3	0	124 656
Coût du risque	-12 903	0	0	-12 903
RESULTAT D'EXPLOITATION	111 756	3	0	111 753
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	0	0	3
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPOT	111 759	3	0	111 756
Impôts sur les bénéfices	-34 635	0	0	-34 635
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0	0
RESULTAT NET	77 124	3	0	77 121
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	77 124	3	0	77 121

Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Intérêts et produits assimilés	162 820	0	0	162 820
Intérêts et charges assimilées	-90 172	0	0	-90 172
Commissions (produits)	67 485	0	0	67 485
Commissions (charges)	-11 699	0	0	-11 699
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	518	0	0	518
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16 159	0	0	16 159
Produits des autres activités	908	0	0	908
Charges des autres activités	-1 672	0	0	-1 672
PRODUIT NET BANCAIRE	144 347	0	0	144 347
Charges générales d'exploitation	-71 037	-1 643	0	-69 394
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-2 887	0	0	-2 887
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	70 423	-1 643	0	72 066
Coût du risque	-3 018	0	0	-3 018
RESULTAT D'EXPLOITATION	67 405	-1 643	0	69 048
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0
RESULTAT AVANT IMPOT	67 405	-1 643	0	69 048
Impôts sur les bénéfices	-20 467	624	0	-21 091
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0	0
RESULTAT NET	46 938	-1 019	0	47 957
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	46 938	-1 019	0	47 957

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Résultat net	77 124	3	-	77 121
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-3 205	0	0	-3 205
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-3 205	0	0	-3 205
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	1 132	0	0	1 132
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-2 073	0	0	-2 073
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (1)	5 539	0	0	5 539
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	5 539	0	0	5 539
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence	0	0	0	0
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	-1 625	0	0	-1 625
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	3 914	0	0	3 914
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	1 841	0	0	1 841
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	78 965	3	0	78 962
Dont part du Groupe	78 962	0	0	78 962
Dont participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0

Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

(en milliers d'euros)	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Résultat net	46 938	(1 019)		47 957
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-1 013	0	0	-1 013
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-1 013	0	0	-1 013
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	377	0	0	377
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-636	0	0	-636
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente (1)	2 735	0	0	2 735
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	2 735	0	0	2 735
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence	0	0	0	0
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	-942	0	0	-942
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	0	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	1 793	0	0	1 793
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	1 157	0	0	1 157
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	48 095	-1 019	0	49 114
Dont part du Groupe	49 114	0	0	49 114
Dont participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0

Bilan Actif

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Caisse, banques centrales	40 241	0	0	40 241
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 008	0	0	11 008
Instruments dérivés de couverture	19	0	0	19
Actifs financiers disponibles à la vente	1 097 974	0	0	1 097 974
Prêts et créances sur les établissements de crédit	362 305	0	0	362 305
Prêts et créances sur la clientèle	8 349 115	0	0	8 349 115
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	75 455	0	0	75 455
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	22 744	0	0	22 744
Actifs d'impôts courants et différés	51 674	-212	0	51 886
Comptes de régularisation et actifs divers	153 928	0	0	153 928
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0
Participation aux bénéfices différée	0	0	0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	0	0	0
Immeubles de placement	19 235	0	0	19 235
Immobilisations corporelles	56 941	0	0	56 941
Immobilisations incorporelles	3 191	0	0	3 191
Ecarts d'acquisition	0	0	0	0
TOTAL DEL'ACTIF	10 243 830	-212	0	10 244 042

Impacts d'IFRIC 21 au 1er janvier 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	01/01/2014 Publié
Caisse, banques centrales	29 671	0	0	29 671
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 531	0	0	4 531
Instruments dérivés de couverture	3 169	0	0	3 169
Actifs financiers disponibles à la vente	1 002 806	0	0	1 002 806
Prêts et créances sur les établissements de crédit	348 076	0	0	348 076
Prêts et créances sur la clientèle	8 202 037	0	0	8 202 037
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	35 440	0	0	35 440
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	29 025	0	0	29 025
Actifs d'impôts courants et différés	37 225	-212	0	37 437
Comptes de régularisation et actifs divers	229 078	0	0	229 078
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0
Participation aux bénéfices différée	0	0	0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	0	0	0
Immeubles de placement	20 383	0	0	20 383
Immobilisations corporelles	59 938	0	0	59 938
Immobilisations incorporelles	3 195	0	0	3 195
Ecarts d'acquisition	0	0	0	0
TOTAL DEL'ACTIF	10 004 574	-212	0	10 004 786

Bilan Passif

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Banques centrales	5 091	0	0	5 091
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	10 182	0	0	10 182
Instruments dérivés de couverture	117 332	0	0	117 332
Dettes envers les établissements de crédit	6 254 665	0	0	6 254 665
Dettes envers la clientèle	2 236 963	0	0	2 236 963
Dettes représentées par un titre	22 080	0	0	22 080
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0
Passifs d'impôts courants et différés	38	0	0	38
Comptes de régularisation et passifs divers	167 865	-560	0	168 425
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	0	0
Provisions	56 151	0	0	56 151
Dettes subordonnées	20 007	0	0	20 007
TOTAL DETTES	8 890 374	-560	0	8 890 934
CAPITAUX PROPRES	1 353 456	348	0	1 353 108
Capitaux propres - part du Groupe	1 353 455	348	0	1 353 107
Capital et réserves liées	268 659	0	0	268 659
Réserves consolidées	979 838	345	0	979 493
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	27 834	0	0	27 834
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	77 124	3	0	77 121
Participations ne donnant pas le contrôle	1	0	0	1
TOTAL DUPASSIF	10 243 830	-212	0	10 244 042

Impacts d'IFRIC 21 au 1er janvier 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	01/01/2014 Publié
Banques centrales	0	0	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 750	0	0	3 750
Instruments dérivés de couverture	59 065	0	0	59 065
Dettes envers les établissements de crédit	6 307 241	0	0	6 307 241
Dettes envers la clientèle	2 001 141	0	0	2 001 141
Dettes représentées par un titre	111 189	0	0	111 189
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0
Passifs d'impôts courants et différés	5 955	0	0	5 955
Comptes de régularisation et passifs divers	163 129	-557	0	163 686
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	0	0
Provisions	54 254	0	0	54 254
Dettes subordonnées	20 007	0	0	20 007
TOTAL DETTES	8 725 731	-557	0	8 726 288
CAPITAUX PROPRES	1 278 843	345	0	1 278 498
Capitaux propres - part du Groupe	1 278 842	345	0	1 278 497
Capital et réserves liées	262 651	0	0	262 651
Réserves consolidées	919 799	345	0	919 454
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	25 993	0	0	25 993
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	70 399	0	0	70 399
Participations ne donnant pas le contrôle	1	0	0	1
TOTAL DUPASSIF	10 004 574	-212	0	10 004 786

Tableau des flux de trésorerie

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Résultat avant impôts	111 759	3	0	111 756
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	5 894	0	0	5 894
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0	0
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	16 871	0	0	16 871
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	0	0	0	0
Résultat net des activités d'investissement	-53	0	0	-53
Résultat net des activités de financement	869	0	0	869
Autres mouvements	-15 011	-3	0	-15 008
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	8 570	-3	0	8 573
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-50 819	0	0	-50 819
Flux liés aux opérations avec la clientèle	62 740	0	0	62 740
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-130 396	0	0	-130 396
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	82 114	0	0	82 114
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence(3)	0	0	0	0
Impôts versés	-55 584	0	0	-55 584
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-91 945	0	0	-91 945
Flux provenant des activités abandonnées	0	0	0	0
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	28 384	0	0	28 384
Flux liés aux participations (4)	-1 409	0	0	-1 409
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2 890	0	0	-2 890
Flux provenant des activités abandonnées	0	0	0	0
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-4 299	0	0	-4 299
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (5)	-4 256	0	0	-4 256
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (6)	-869	0	0	-869
Flux provenant des activités abandonnées	0	0	0	0
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)	-5 125	0	0	-5 125
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0	0	0
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	18 960	0	0	18 960
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	14 610	0	0	14 610
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	29 667	0	0	29 667
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	-15 057	0	0	-15 057
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	33 600	0	0	33 600
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	35 149	0	0	35 149
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	-1 549	0	0	-1 549
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	18 990	0	0	18 990

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

(en milliers d'euros)	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Résultat avant impôts	67 405	-1 643	0	69 048
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	2 884	0	0	2 884
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0	0
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	3 958	0	0	3 958
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	0	0	0	0
Résultat net des activités d'investissement	0	0	0	0
Résultat net des activités de financement	431	0	0	431
Autres mouvements	-11 755	1 643	0	-13 398
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-4 482	1 643	0	-6 125
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-8 945	0	0	-8 945
Flux liés aux opérations avec la clientèle	22 450	0	0	22 450
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-95 201	0	0	-95 201
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	62 870	0	0	62 870
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence(3)	0	0	0	0
Impôts versés	-28 987	0	0	-28 987
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-47 813	0	0	-47 813
<i>Flux provenant des activités abandonnées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	15 110	0	0	15 110
<i>Flux liés aux participations (4)</i>	<i>-993</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-993</i>
<i>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</i>	<i>-1 238</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-1 238</i>
<i>Flux provenant des activités abandonnées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-2 231	0	0	-2 231
<i>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (5)</i>	<i>-8 203</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-8 203</i>
<i>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (6)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Flux provenant des activités abandonnées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)	-8 203	0	0	-8 203
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0	0	0
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	4 676	0	0	4 676
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	14 610	0	0	14 610
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	29 667	0	0	29 667
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	-15 057	0	0	-15 057
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	19 285	0	0	19 285
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	31 219	0	0	31 219
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	-11 934	0	0	-11 934
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	4 675	0	0	4 675

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

10. Parties liées

Les parties liées à la Caisse régionale sont :

- des entités ayant le contrôle exclusif ou conjoint de la Caisse régionale, ou ayant une influence notable sur la Caisse régionale, directement ou indirectement ;
- des entités contrôlées par la Caisse régionale, directement ou indirectement, en contrôle exclusif ou conjoint ;
- des entités soumises à l'influence notable du Groupe ;
- des entités soumises directement ou indirectement, à un contrôle commun avec la Caisse régionale ;
- des entités sur lesquelles une personne physique, partie liée à la Caisse régionale, détient le contrôle exclusif ou conjoint, une influence notable, ou encore détient un droit de vote significatif ;
- les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi bénéficiant au personnel du Groupe ou à celui d'une de ses parties liées.

Pour la détermination d'une relation entre parties liées, il faut tenir compte de toute situation ayant existé au cours de l'exercice, même si elle ne s'applique plus à la date de clôture.

Les Caisses Locales détiennent 3 267 818 parts sociales dans la Caisse régionale pour un montant de 49 834 milliers d'euros.

Les Caisses Locales détiennent également des comptes courants bloqués dans la Caisse régionale pour un montant de 115 309 milliers d'euros.

11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2015

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Méthode de consolidation au 30/06/2015	Implantation	% de contrôle		% d'intérêt	
			30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
CAISSE LOCALE ANTRAIN	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ARGENTRE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BAIN DE BRETAGNE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BECHEREL / ROMILLE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BETTON	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BRUZ	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CESSON	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUBOURG	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUGIRON	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUNEUF	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATILLON	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE COMBOURG	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DOL DE BRETAGNE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU PARC DES BOIS	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU TRIANGLE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE FOUGERES	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE GRAND FOUGERAY	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE GUICHEN	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE HAUT DE BRETAGNE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE JANZE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LA GUERCHE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LE SEL	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LES RIVES DE L'ILLE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LIFFRE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LOUVIGNE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MAURE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTAUBAN	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTFORT	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MORDELLES	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE NOYAL SUR VILAINE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PACE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PAYS D'AUBIGNE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PIPRIAC	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEINE FOUGERES	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLELAN	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEURTUIT / DINARD	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE REDON	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE RENNES CENTRE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE RETIERS	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST AUBIN DU CORMIER	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST BRICE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MALO	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MEEN	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MELOIR	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE TINTENIAC	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
CAISSE LOCALE VITRE	Intégration globale	FRANCE	100	100	100	100
FONDS DEDIE EMERAUDE CROISSANCE	Intégration globale	FRANCE	99,998	99,998	99,998	99,998
FONDS DEDIE EVERBREIZH	Intégration globale	FRANCE	99,98	/	99,98	/

Entrées :

Fonds dédié EVERBREIZH

Sorties :

Néant

12. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

- **Participation de la Caisse régionale d'Ille et Vilaine à l'augmentation de capital de la SAS La Boétie en juillet 2015**

La participation de la Caisse régionale à l'augmentation de capital de la SAS La Boétie s'élève ainsi à 11 millions d'euros. Elle a été concrétisée par la capitalisation de l'avance en compte courant déjà réalisée.